

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

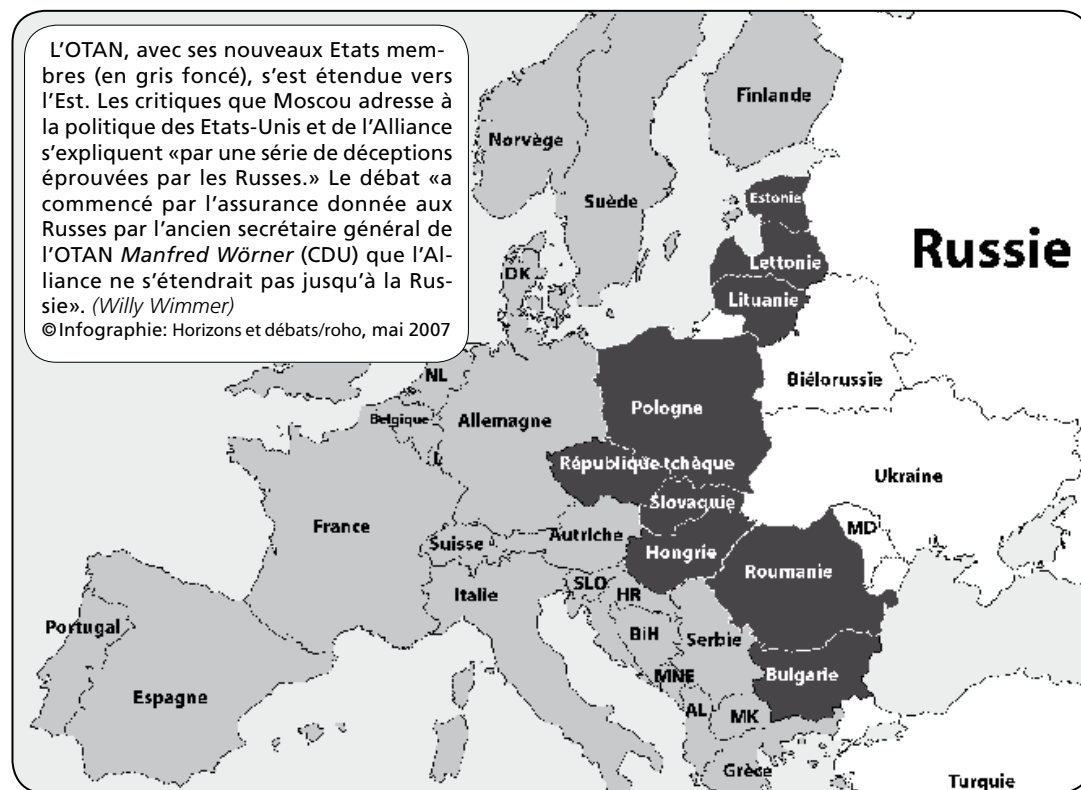
Capitalisme américain ou fonction sociale de la propriété?

Le déclin de la suprématie américaine place l'Europe et le monde à la croisée des chemins

Entretien avec le député au Bundestag Willy Wimmer (CDU)* sur les relations entre les Etats-Unis, l'Europe, l'Allemagne et la Russie

Horizons et débats: Comment les relations américano-russes ont-elles évolué depuis la fin de 1991?

Willy Wimmer: Quand on s'intéresse à la Russie, on constate une vérité fondamentale que l'ancien chancelier Helmut Schmidt a souvent répétée: Les Russes seront toujours nos voisins, même si l'OTAN venait un jour à disparaître. C'est pourquoi, et sur ce point Helmut Schmidt et Helmut Kohl se rejoignent, nous devons veiller à entretenir de bonnes relations avec ce grand voisin. Aussi est-il important de connaître les événements de ces 20 dernières années, qui sont également un résultat de la Seconde Guerre mondiale et de ses conséquences. En 1990, ou peut-être quelques années auparavant, il y a eu une césure. Ce n'est un secret pour personne que les Etats-Unis, dans les dernières années de l'Union soviétique, ont considérablement contribué à donner au système communiste des structures plus démocratiques. Ces efforts ont même conduit, au milieu des années 1980, à ce que les ordres du jour du Comité central du Parti communiste d'URSS furent rédigés à Washington. Après 1990, l'Union soviétique puis la Fédération de Russie se révélant très fidèles aux accords signés, nous avons constaté que les efforts en vue de transformer l'ordre économique de l'Union soviétique puis de la Fédération de Russie, ont eu sur la société l'effet d'une bombe nucléaire, tout cela étant associé au nom de Jeffrey Sachs¹. Ces effets ont



été dévastateurs si bien que nous ne devrions jamais éluder la question que les Russes se posent sans cesse depuis 1990 et que se pose maintenant également la Chine: Nous rapprochons-nous du système politico-économique européen ou passons-nous directement à l'ordre capitaliste américain?

La Russie a été ruinée par le communisme et par le capitalisme

Cette question que Moscou se pose depuis 17 ans a reçu des réponses diverses. Sous Gorbatchev, on penchait plutôt pour l'ordre européen alors que sous Eltsine, on marqua une préférence pour l'ordre américain. Mais maintenant les Russes essaient d'établir un équilibre qui leur soit favorable, surtout au vu de l'évolution catastrophique de la politique américaine au cours des 12-15 dernières années. C'est une expérience dont la politique tient compte, et pas seulement en Russie. Elle exerce également une influence sur l'Europe, maintenant que la puissance américaine est sur le déclin. Comment allons-nous profiter de cette situation? Quels changements allons-nous entreprendre? C'est dans le cadre de ces réflexions, qui ont parfois un caractère explosif, que nous devons examiner la situation de l'Union soviétique et de la Fédération de Russie au cours des 20 dernières années.

Mais il y a d'autres choses importantes. Je voudrais mettre l'accent sur l'une d'elles: dans ses relations très peu claires avec la République populaire de Chine, la Fédération de Russie a fait des efforts considérables, par le biais des *Shanghai Five*,² pour stabiliser les régions orientales du pays si bien que les relations profitent aux deux parties. On retrouve là les hauts et les bas de la politique mondiale.

Vous avez mentionné l'ère Eltsine et dit que pendant cette période le capitalisme américain s'était installé de plus en plus en Russie. Quelles en furent les conséquences pour la population russe?

Nous avons vu que cette évolution liée au nom de Jeffrey Sachs a eu pour conséquence que ce qui n'avait pas été détruit par le communisme le fut par le capitalisme pur et dur et que la société russe a dû payer un prix extrêmement élevé non seulement pour le communisme mais aussi pour le capitalisme, si bien que le pays n'a pas encore trouvé son équilibre bien qu'il s'y efforce.

Où vont la Russie et la Chine?

Mais c'est aussi le point central d'une rivalité en matière de politique mondiale entre les Européens et les Américains. Quel ordre va être prépondérant en Russie comme en Chine? Quelles structures ces deux grands pays vont-ils développer?

Dans l'ordre économique européen, l'idée de la fonction sociale de la propriété est encore importante, même si l'Europe s'est rapprochée au cours des 10 à 15 dernières années de l'ordre capitaliste américain en matière de valeur actionnariale.

Mais on sait que le capitalisme ne peut pas se développer à l'infini, chez nous non plus, ce qui aura des répercussions sur le développement de la Russie et de la Chine. Sur ce point, étant donné le déclin manifeste des possibilités d'influence des Etats-Unis, nous nous trouvons à une intéressante croisée des chemins.

Au début de son mandat, le président Poutine a, du moins on en a eu l'impression, recherché l'entente avec le gouvernement américain, également celui de l'actuel président. Ce n'est que depuis une année et demie qu'il critique vivement la politique américaine. Comment expliquez-vous ce changement d'attitude?

On peut expliquer un certain nombre de choses par une série de déceptions éprouvées manifestement par les Russes. Nous avons assisté au débat de ces dernières semaines mais nous n'en tirons manifestement pas les bonnes conclusions. Ce débat a commencé beaucoup plus tôt par l'assurance donnée aux Russes par l'ancien secrétaire général de l'OTAN Manfred Wörner (CDU)³ que l'Alliance ne s'étendrait pas jusqu'aux frontières de la Russie. Certes, cela n'a pas fait l'objet d'un traité, mais on accorde de l'importance aux déclarations d'un secrétaire général de l'OTAN. C'est alors qu'a commencé ce qui a débouché sur l'incompréhension.

Les Etats-Unis veulent chasser la Russie de l'Europe

Aujourd'hui, notamment en raison de l'amélioration de son économie, la Russie est mieux en mesure de se faire entendre. La réserve qu'elle a manifestée entre 1992 et 2006 semble abandonnée. D'autres pays qui ont à faire à la Fédération de Russie pensent également que les Russes définissent eux-mêmes

leur politique et essaient de placer leurs relations avec les autres pays sous le signe de la réciprocité.

Les Etats-Unis, en tout cas le gouvernement Bush, ne cachent pas que leur politique consiste à chasser les Russes de l'Europe. Ce n'est pas une idée inventée par Poutine pour la balancer à la figure de Bush, c'est une politique évidente de l'Amérique à l'égard de la Russie qui est également appliquée par les Etats européens alliés aux Etats-Unis. Il est donc légitime que la Russie se batte pour ne pas être écartée de l'Europe.

La Russie et le président russe réagissent sans ambiguïté au projet américain de défense antimissile. Comment expliquez-vous cela?

C'est le résultat de l'accumulation de plusieurs faits qui se sont produits depuis la promesse de Manfred Wörner. Je crois que le projet d'installation de bases antimissile en Pologne et en République tchèque ne sont qu'un élément d'une évolution politique générale. Depuis des années, nous avons commis l'erreur, en présence de projets américains, de les discuter isolément et cela a détourné l'attention des véritables objectifs de la politique américaine. Il faut considérer le contexte général. Le projet de défense antimissile, pour autant qu'on y voie le signe d'une évolution précise, a pour but d'établir durablement une influence américaine particulière dans le voisinage de la Fédération de Russie afin de chasser la Russie de l'Europe.

Cependant cela représente étrangement un abandon de la politique de l'OTAN depuis 1949 qui consistait à s'efforcer d'arriver à une entente de tous les Etats membres en matière de défense de l'Europe. Ici, les Etats-Unis empruntent subitement la voie bilatérale que nous ne connaissons que parce qu'ils l'ont préférée dans la zone pacifique du continent eurasiatique. Si maintenant les Etats-Unis concluent des accords bilatéraux sans passer par l'OTAN, c'est à mon avis un indice évident du rôle qu'ils réservent à l'Alliance. Cela confronte naturellement l'Europe à des questions nouvelles que nous devons aborder objectivement et l'occasion nous en est donnée par le projet de défense antimissile en Pologne et en République tchèque. Cela pose de nouvelles questions à l'Europe.

Les populations polonaise et tchèque sont opposées au bouclier antimissile.

Il y a de francs débats dans ces deux pays. Reste à voir s'ils auront des effets politiques. Mais rien n'est décidé. Si les Polonais ont appris ces dernières semaines qu'ils devraient financer eux-mêmes ce bouclier qui sert les intérêts américains, ils réagiront en contribuant et se poseront des questions. Nous avons déjà une liste d'aspects négatifs de la collaboration entre les Etats-Unis et la Pologne en matière militaire. Il s'est avéré qu'en ce qui concerne l'achat d'avions de combat F-16 américains, toutes les promesses de compensation n'ont pas été tenues par les Américains. Mais le débat regarde la Pologne et la République tchèque et nous n'avons pas à intervenir. Une chose est sûre cependant: ce que font là les Américains va bien au-delà du débat trompeur sur le bouclier antimissile.

Quel est l'avenir de l'Europe?

Il y a en Europe également des gens qui disent: Faisons comme les Etats-Unis: écartons la Russie. Gerhard Schröder, lui, a dé-

SOMMAIRE

Brevets sur la vie –
une affaire de milliards

page 3

Afghanistan: Critique
de la présence internationale

page 7

Un autre monde, un monde
pacifique est possible

page 7

L'effet de l'Agent orange au
Viêt Nam et les conséquences

page 8

Mieux protéger les enfants
et les adolescents

page 10

Página hispánica

page 11

Le dernier coup de botte du «général» Keckeis à la neutralité suisse

Les «opérations d'imposition de la paix» ne sont rien d'autre que la guerre

thk. Que ceux qui croyaient jusqu'ici que les déclarations publiques de *Christophe Keckeis*, shérif à la botte des Etats-Unis, qui doit se retirer à la fin de l'année, ne sont rien d'autre que la manifestation de son manque de diplomatie se détrompent: Les faits montrent que même peu avant son départ à la retraite, Keckeis continue de faire connaître publiquement sa mission – et il est là en accord complet avec le conseiller fédéral Samuel Schmid et le DDPS – mission qui consiste à réduire l'armée suisse au rôle de troupe auxiliaire au service de la politique globale des Etats-Unis. Evidemment, Keckeis recourt à un euphémisme en parlant d'engagements pour la paix», cachant ainsi le fait que cela entraîne la Suisse dans des aventures guerrières qui la privent de son statut particulier de pays neutre.

Une interview accordée au «Tages-Anzeiger» du 16 juin confirme cette interprétation. S'il n'en tenait qu'à Keckeis, la Suisse devrait participer à davantage d'engagements internationaux. Or, le Conseil national vient de faire passer le contingent prévu pour ces interventions de 250 à 500 soldats. Et Keckeis sait déjà où ces interventions seront le plus indiquées: au Kosovo, pour remplacer les Américains qui se retirent parce qu'ils «sont très engagés ailleurs». Ce qui veut dire que la Suisse vient à la rescousse pour permettre au gouvernement américain de poursuivre ses sales interventions militaires contraires au droit international. Bravo, shérif! Vous serez certainement décoré par les Etats-Unis.

Ce n'est pas seulement au Kosovo que Keckeis aimerait envoyer l'armée suisse; il envisage une intervention au Soudan pour assister les Américains dans leurs sales besoins: exploiter les vastes gisements pétroliers pour en priver la population soudanaise.

Il n'y a qu'un pas de là à une intervention suisse en Afghanistan, envisagée par le conseiller national *Remo Gysin* (cf. *Horizons et débats* no 23 du 18 juin), destinée à apporter son soutien à l'alliance militaire anglo-américaine qui s'enlise de plus en plus dans cette région. A lire l'interview de Keckeis, on comprend que Samuel Schmid ait réitéré sa demande d'un nouvel avion de transport après que le doublement du contingent international ait été accepté par le Conseil national. Il faut avoir de quoi transporter les troupes vers les futurs champs de bataille.

Ainsi le shérif et son chef travaillent main dans la main et sondent le terrain pour voir jusqu'où ils pourront aller. Et ils vont très loin. Le shérif avoue sans ambages: «Nous pourrions également effectuer des opérations d'imposition de la paix. Elles seraient, selon moi, compatibles avec la neutralité.»

Ces interventions militaires dans un pays étranger n'ont d'une part rien à voir avec la paix et, d'autre part, elles sont incompatibles avec la neutralité. Cela saute aux yeux de toute personne sensée. Ce qu'on veut nous faire croire ici relève d'une propagande de bas étage. Une «opération d'impo-

sition de la paix» n'est en effet rien d'autre que la guerre, avec ses effroyables conséquences aussi bien pour le pays concerné que pour la communauté internationale tout entière. On a l'impression que Samuel

Schmid donne carte blanche à Keckeis pour qu'il trace la voie qu'il va suivre en toute tranquillité avec le nouveau chef. Le départ à la retraite de Keckeis ne résoudra pas le problème. •

Doublement du nombre des soldats suisses en mission à l'étranger

La véritable mission de la Suisse

C'est mardi, 18 heures. Je rentre du travail en voiture en écoutant les nouvelles à la radio. La situation dans la bande de Gaza est explosive! La guerre en Afghanistan n'est plus sous contrôle. A la tristesse que j'éprouve pour le sort de tous ces hommes, femmes et enfants exposés à des situations de guerre dans ces régions comme dans tant d'autres (Sri Lanka, Irak, Somalie, etc.) se mêle un sentiment d'indignation, nourri par les décisions du Conseil national au sujet de l'armée suisse. Créer la paix avec les soldats? Il est grand temps que le conseiller fédéral *Schmid* mette ses cartes sur la table et qu'il nous dise, honnêtement, ce qu'il veut: Créer une petite force de frappe soumise à l'OTAN et quelques unités flexibles pour garantir le calme et le contrôle de la population à l'intérieur du pays.

A quoi bon avoir deux ou quatre officiers suisses en Afghanistan? A rien! Sauf s'il s'agit d'atteindre un tout autre genre d'effet: la Suisse, jadis pays neutre, participe à toutes les guerres, afin que le drapeau suisse flotte parmi ceux des nations belligérantes. Cela est

un signal pour les autres nations dont certaines commencent à douter du sens des prétendues «Missions de paix». Elles seraient du coup témoins que la Suisse neutre s'aligne sur les forces d'intervention, ce qui fera sans doute germer l'idée en elles que, par conséquent, il n'y a aucun mal à ce genre d'intervention.

Est-ce cela que nous voulons? Qu'en est-il de la grande majorité de nos politiciens qui acceptent sans broncher une telle armée et des interventions à l'étranger dans des régions de crises? La Suisse a véritablement d'autres devoirs que d'envoyer des soldats à l'étranger. Elle doit avant tout rester neutre, car c'est la condition primordiale pour pouvoir continuer – à l'aide de la diplomatie et des secours humanitaires – à réellement aider les hommes, femmes et enfants qui souffrent de ces guerres. Avec chaque jour de plus, où nos soldats participent à des guerres, la Suisse perd de sa crédibilité et les victimes de guerre perdent leur espoir.

Elfy Roca, Oberrohrdorf-Staretschwil

«Capitalisme américain ou ...» suite de la page 1

claré que l'avenir de l'Europe était à l'Est. Qu'en pensez-vous?

Nous devons voir le monde comme il est et essayer de mettre en œuvre nos objectifs de manière optimale. Et depuis que *Guillaume II* voyait l'avenir de l'Allemagne sur les mers, nous savons qu'une concentration sur certaines positions est inappropriée. Aussi convient-il de relativiser fortement les propos de *Gerhard Schröder* et, étant donné l'amalgame entre sa fonction antérieure et ses activités actuelles, il est de toute façon difficile de dire s'il s'exprime ici en politicien ou en tant que défenseur de certains intérêts. Il faudrait toujours se méfier de ce qu'il dit, se demander pourquoi il le dit et ne pas trop se laisser influencer par ses déclarations car, contrairement à son prédécesseur et à celle qui lui a succédé, il ne nous a pas légué un concept solide de politique étrangère.

Il a eu à une époque un concept, celui d'une collaboration plus étroite entre Paris, Moscou et Berlin. Mais à la suite de la récente élection présidentielle, certaines choses ont changé en France: Sarkozy s'est, tout de suite après son élection, prononcé clairement en faveur d'un lien étroit avec les Etats-Unis. Quelles conséquences cela aura-t-il pour la politique russe de l'Europe?

Nous verrons de toute façon, me semble-t-il, que, étant donné ce qui se passe à Bagdad et à Kaboul, et ailleurs dans le monde, les gens se demanderont si le gouvernement Bush n'a pas fait fausse route. Beaucoup de choses qui se passent dans le monde vont dépendre de cette question et également de la question de savoir qui occupera la place laissée vide par Washington.

Je pense qu'il ne faut pas mal interpréter les intentions du président français alors qu'on peut, particulièrement dans ce contexte, lui poser des questions. En effet, nous avons vu que pendant la campagne présidentielle, il a en ce qui concerne les relations avec l'Allemagne – et on considère généralement cela comme un manque de délicatesse – abordé des problèmes que nous croyions réglés depuis des décennies. Nous devons nous demander pourquoi il l'a fait. Certains disent que c'est à cause d'une certaine distance à notre égard, contrairement à la collaboration

chaleureuse que nous avons eue pendant des décennies.

Cela signifie-t-il que la France fait du lobbying politique en concurrence avec l'Allemagne?

C'est possible. Comme tous les autres pays, la France se rend compte de ce qui se passe à Washington. La déclaration de *Sarkozy* ne doit pas nous étonner. La France a toujours été proche des Etats-Unis, non pas dans une perspective contemporaine, mais en fonction d'une déclaration vieille de 200 ans selon laquelle la France serait toujours aux côtés des Etats-Unis dans les situations de crise, mais seulement dans ce cas. Entre-temps, chacun a agi séparément. La France s'est toujours rangée aux côtés de l'Amérique, même si elle a souvent dû plier devant elle.

Quels sont à votre avis les pays d'Europe qui tiennent à entretenir de bons rapports avec la Russie, quels sont ceux qui suivent plutôt les Etats-Unis?

Je crois que pour le moment tout est en mouvement. La question importante est de savoir quelle société est le mieux à même de répondre aux défis de l'heure. Il y a aussi des aspects économiques. Peut-être que tant de choses sont en mouvement qu'il faut les considérer parallèlement.

Divergences à Washington à propos de la globalisation

Personnellement, je déconseillerais absolument d'adopter un point de vue rigide car actuellement, il y a aux Etats-Unis d'un côté l'industrie et des organisations mondiales qui insistent très fortement sur la globalisation et d'un autre côté de fortes tendances visant à consolider d'une certaine manière le territoire de l'expansion. Mais cela ne signifie pas miser sur la globalisation car là, les Etats-Unis risquent d'être politiquement les perdants. Nous voyons que la Chine mise fortement sur la globalisation parce qu'elle constate qu'elle ne peut pas venir à bout des dangers qui l'entourent autrement que par la globalisation et les relations commerciales. Les Etats-Unis – et j'en reviens maintenant au bouclier antimissile, à leur opposition à l'oléoduc de la Baltique, etc. – semblent chercher à protéger le territoire occidental de l'Europe dans leur propre intérêt de manière à en chasser les Russes. Il y a même à Washington des divergences à ce sujet dont nous devons connaître l'existence

et qui auront des conséquences pour nous. Je ne dis pas que nous devons nous prononcer à ce sujet, mais nous devons en tirer le meilleur parti et faire extrêmement attention à ne pas être écrasés.

Quelles sont les lignes directrices de la politique du gouvernement allemand à l'égard de la Russie?

Nous envisageons les choses dans l'optique évolutive des relations économiques. Mais cela ne peut pas concerner uniquement la Russie. Nous devons prendre en compte également la France en relation avec EADS. Nous sommes un pays libre en ce qui concerne l'économie mais quand nous voyons une politique industrielle pilotée par l'Etat pénétrer chez nous – cela figure aussi dans le nouveau projet de programme de la CDU – nous voulons la réciprocité.

Nous ne mettrons pas notre pays à la disposition des oligarques russes pour leur permettre d'opérer ici sans que nous ayons les mêmes possibilités dans la Fédération de Russie. Ces questions sont débattues de manière approfondie en rapport avec le comportement de la France, avec celui d'autres pays sur le territoire allemand et avec nos possibilités économiques dans ces pays. Le résultat est à venir. C'est la première fois que nous songeons sérieusement à la réciprocité. Au bout de 60 ans, il était peut-être temps d'y songer. Cela déterminera notre attitude dans nos relations avec la Russie.

Ajoutons qu'au cours des dernières décennies, nous avons fait une expérience intéressante avec l'Union soviétique et la Fédération de Russie: ils respectent les accords que nous avons signés. Même aux époques les plus difficiles, nous n'avons pas eu lieu d'en douter.

Nombreux sont ceux qui pensent qu'une aggravation des rapports entre les Etats-Unis et la Russie représente un grand danger pour le monde entier. Que devrait faire l'Europe, que devrait faire l'Allemagne pour l'éviter?

On constate que *Poutine* n'a pas mis en place de *Guantanamo*, qu'il n'a pas mené de guerres contraires au droit international. Il essaie de présenter les affaires de son pays de manière à être entendu autour des tables de négociations internationales. C'est quelque chose que je dois prendre en compte dans mes contacts avec ce voisin. Je peux le trouver trop grand et trop puissant, mais il existe. Dans nos relations

avec la Fédération de Russie, il nous faut donc préférer à toutes choses des rapports francs qui tiennent compte des contenus et respectent les formes et nos valeurs.

Nous vous remercions de cet entretien. •

¹ L'économiste américain *Jeffrey D. Sachs* a commencé par enseigner l'économie à l'Université de Harvard. Après avoir «conseillé» la Bolivie (après 1985) et la Pologne (après 1989), il fut, de 1991 à 1994, le conseiller du président *Boris Eltsine* et travailla à la transformation de l'économie russe. Il mita exclusivement sur la libéralisation, les privatisations et l'abandon des interventions de l'Etat sur le marché. Cette transformation fut un échec total qui ruina la Russie.

² Le *Shanghai Five* était le groupe informel auquel a succédé l'*Organisation de coopération de Shanghai*. Il fut fondé en 1996 lors de la signature du *Traité sur l'approfondissement de la confiance militaire dans les régions frontalières*. Les membres fondateurs étaient la Russie, la République populaire de Chine, le Kazakhstan, le Kirghizistan, et le Tadjikistan. Un point essentiel du *Traité* portait sur le règlement pacifique des conflits frontaliers entre les pays signataires.

³ *Manfred Wörner* (CDU) fut ministre de la Défense de la République fédérale allemande de 1982 à 1988 et secrétaire général de l'OTAN de 1988 jusqu'à sa mort en août 1994. C'est pendant son mandat de secrétaire général de l'OTAN qu'ont eu lieu la dissolution du Pacte de Varsovie et de l'Union soviétique.

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité
pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier
Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51
E-Mail: hd@zeit-fragen.ch
Internet: www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs/ 108.– €

© 2007 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

Conseil des Etats

Pas de carte blanche pour le brevetage de la vie

Adoption de la nouvelle loi sur les brevets

par Amedea Raff, Lindau, Suisse

Le Conseil des Etats a été la seconde Chambre à adopter la loi sur les brevets. La vie peut maintenant être sanctionnée par un brevet. Les effets de la loi sont évidemment catastrophiques. L'assujettissement de la vie à des brevets crée la base juridique permettant de faire des affaires avec des organismes génétiquement modifiés, c'est-à-dire avec des produits alimentaires génétiquement modifiés, des produits pharmaceutiques et des armes biologiques. Le Parlement s'est mis à plat ventre devant le lobby du génie génétique. Or il faut s'opposer à la loi sur les brevets pour des raisons éthiques aussi bien que politiques. Après l'adoption d'une loi aussi injuste par les Chambres, le peuple suisse doit élever la voix et recourir au référendum. Car il ne désire pas de produits alimentaires génétiquement modifiés; il ne veut pas non plus contribuer à l'exploitation du Tiers-

Monde et entend encore moins participer à la guerre avec des armes biologiques. Les conséquences possibles de la nouvelle loi mettent en péril la réputation de la Suisse dans le monde.

Malgré les réticences exprimées par plus de soixante médecins et chercheurs – dont un Prix Nobel –, des associations paysannes, des organisations de consommateurs et de protection de l'environnement, des associations religieuses et, peu avant les débats aux Chambres, de l'organisation des assureurs-maladie *santésuisse*, le Conseil des Etats a adopté la loi sur les brevets le 11 juin.

Prenant position après le vote du Conseil des Etats, le professeur *Thomas Cerny*, président de la Ligue suisse contre le cancer, a souligné, lors de l'émission de la télévision suisse alémanique «10 vor 10», que la nouvelle loi mettait en péril la Suisse en tant

que centre de recherche libre, où la recherche est consacrée au bien commun. Toutefois, la résistance contre la nouvelle loi ne se borne pas à l'inquiétude suscitée par la mise en danger de la Suisse, centre de recherches. Il s'agit de questions éthiques et politiques fondamentales. La vie n'est pas brevetable. Cet axiome marque une limite qui, si elle est franchie, ouvre la porte à tous les excès au sujet de la vie. Chacun en est conscient. Si une loi s'immisce à tel point dans la vie, la population doit en discuter largement. Il ne saurait être question de prendre une décision dans l'intérêt de groupes multinationaux et de passer comme chat sur braise sur les objections d'experts de divers domaines. En adoptant la loi sur les brevets et, notamment, la protection élargie de la matière, la Suisse se soumet, en outre, à des prescriptions de l'OMC (TRIPS) de manière précoce

et superflue. Après le vote final, la question du référendum se pose. Aux médecins qui se sentent encore obligés de protéger la vie sans conditions, aux chercheurs qui travaillent encore pour le bien commun, aux agriculteurs qui veulent continuer à produire librement et sans recourir à des licences de contrefaçon, aux organisations d'aide au développement qui persistent à œuvrer pour l'aide au Tiers-Monde, aux milieux religieux qui protègent la vie, aux organisations de consommateurs qui se consacrent aux intérêts de ceux-ci, aux caisses-maladie faisant en sorte que les prix des médicaments restent accessibles à tous, à eux tous se pose la question de savoir s'il faut recourir au référendum.

A cette occasion, nous publions ci-dessous la traduction effectuée par nos soins, raccourcie et actualisée, d'un article paru dans *Zeit-Fragen* du 11 décembre 2006. •

Brevets sur la vie – une affaire de milliards

La révision de la loi suisse sur les brevets d'invention

par Armin Hofmann, Zurich

Généralement, le but d'un brevet est de «protéger» une invention technique, telle qu'une machine ou un produit chimique, afin que l'inventeur puisse exiger un dédommagement, une licence. Or la vie – humaine, animale ou végétale – n'est pas une invention humaine. Création divine ou don de l'évolution, la vie est là. Et n'appartient à personne. Les hommes peuvent la découvrir, non l'inventer. C'est pourquoi il est dépourvu de sens de la faire breveter à titre d'invention.

Pas de brevets sur la vie

La nouvelle loi sur les brevets rend les brevets sur la vie – sur des gènes, des séquences géniques et des processus de fabrication en matière de technologie des gènes – possibles. Ainsi, des groupes spécialisés dans la technologie des gènes peuvent, grâce à des brevets, accaparer des droits exclusifs sur des gènes. Des secteurs entiers de l'alimentation, du diagnostic médical, de la thérapie et des médicaments font alors l'objet de monopoles.

Simulation de luttes juridiques

Pour rendre possibles les brevets sur la vie, il a fallu redéfinir des notions juridiques fondamentales. Il est alors question d'«inventions biotechnologiques», comme si les gènes ou parties de gènes étaient des inventions humaines. Or les gènes, voire les parties de ceux-ci, ne sont pas des inventions faites par des hommes et ne sont donc pas brevetables.

Des processus de fabrication de technologie génétique seraient éventuellement brevetables, non des gènes ni des séquences géniques. Des brevets concernant des gènes peuvent maintenant s'appliquer à des processus de fabrication aussi bien qu'à des produits, et cette application doit même s'étendre à toutes les générations ultérieures. La raison en est simple: les organismes, plantes et bêtes modifiés génétiquement ont – comme toute vie – la propriété de se reproduire; si le brevet ne se rapportait qu'au processus biotechnologique et que la protection conférée «devait cesser au stade de la première génération, c'est-à-dire avant qu'il n'ait été fait appel à un processus de multiplication», elle serait, «d'un point de vue économique, largement vidée de son sens» (message du Conseil fédéral). *Syngenta*, *Novartis* et *Cie* se verraient alors privés d'une affaire se chiffrant par milliards.

Si les brevets ne se rapportaient qu'aux processus biotechnologiques, un groupe de technologie génétique aurait certes le droit exclusif de fabriquer un produit modifié par la technologie génétique grâce à un processus déterminé, mais le produit serait à la libre disposition de l'acheteur aussitôt qu'il serait vendu. Un paysan, par exemple, pourrait accroître lui-même ses plantes, les employer à son propre usage et même les donner à d'autres sans devoir payer de droits de licence. Or c'est ce que l'industrie de la technologie génétique entend empêcher.



De plus, si les brevets ne s'appliquaient qu'aux processus de fabrication et aux produits qu'ils génèrent directement, et non aux générations ultérieures, les charges de recherche et développement devraient être imputées à cette vente unique pour que l'ensemble soit rentable. La semence de technologie génétique renchérirait donc considérablement, de sorte qu'elle ne pourrait concurrencer les semences conventionnelles destinées aux plantes nutritives et de fourrage. Par conséquent, la loi sur les brevets favorise les produits de technologie génétique – que la majorité des gens ne veulent pas – et procure aux groupes de technologie génétique un avantage concurrentiel décisif.

La production de fourrage et de produits alimentaires passe ainsi, toujours davantage, aux mains de producteurs de masse, de grossistes et de groupes de technologie génétique – qui dominent déjà le marché.

Brevets polyvalents

Cette situation résulte d'une loi sur les brevets qui assure une protection trop complète. En effet, les brevets s'appliqueront non seulement à des organismes végétaux et animaux modifiés génétiquement, mais aussi à tous les animaux et plantes pourvus d'une séquence génétique déterminée. Le brevet du soja transgénique RR que détient le groupe américain *Monsanto* en est un exemple éminent. Ce brevet s'applique non seulement au soja RR modifié génétiquement, qui résiste à l'herbicide intégral Roundup-Ready (RR), mais à toutes les plantes dans lesquelles une résistance artificielle Roundup-Ready a été intégrée, tels le froment, le riz, le coton, le colza, la betterave sucrière, la pomme de terre, le tabac, l'ananas et la pomme.

Le nouveau droit suisse devrait le permettre également. Si diverses sortes de plantes et races animales ne sont pas brevetables, les catégories complètes d'organismes, de plantes et d'animaux le sont. Selon le nouvel art. 8b de la loi, «la protection» [...] du brevet «s'étend

à toute matière dans laquelle le produit est incorporé et dans laquelle l'information génétique est contenue et exerce sa fonction.» En d'autres termes: l'effet du brevet s'étend à toutes les plantes et à tous les animaux dans lesquels une séquence génique déterminée a été intégrée et y exerce sa fonction.

Protection absolue de la matière

Cependant, des groupes de technologie génétique tels que *Syngenta*, *Novartis* et *Serono* ont milité pour la protection du brevet la plus étendue possible. En matière de gènes et de séquences géniques, ils revendiquent une soi-disant «protection absolue de la matière». Cela signifie que les gènes et les séquences géniques doivent être brevetables comme des substances chimiques, auxquelles s'applique une protection absolue de la matière.

Il en découle que les brevets doivent s'étendre non seulement à une fonction déterminée, mais à toutes les fonctions qu'exerce une gène ou une séquence génique, même si celles-ci ne sont pas du tout connues au moment du dépôt du brevet. En prétendant à une protection étendue à toutes les fonctions de gènes ou de séquences géniques, les groupes de technologie génétique veulent s'assurer un monopole sur des secteurs entiers de la recherche génétique et régner sur des segments complets du marché.

C'est pourquoi de nombreux chercheurs éminents, tels les professeurs *Thomas Cerny*, oncologue, et *Werner Arber*, prix Nobel de médecine, se sont exprimés en faveur d'une protection limitée de la matière et exigent de renoncer à prévoir, dans la loi sur les brevets, une protection absolue appliquée aux gènes et séquences géniques. La protection absolue reflète une conception erronée, statique, de la nature dynamique des gènes. Or que vaut une loi qui ne correspond pas à la nature de son objet?

Monopolisation de la recherche

La Ligue suisse contre le cancer a pris aussi position et s'est opposée publiquement à une

protection absolue de brevets sur les gènes, qui empêche la recherche et l'innovation, ce qui a des conséquences déplorables dans la recherche médicale et pharmaceutique notamment. Le meilleur exemple est le brevet sur le prétendu gène du «cancer de la poitrine», que l'entreprise américaine *Myriad Genetics* a déposé à l'Office européen des brevets (OEB). Ce brevet comprend toutes les fonctions des gènes BRCA-1 et BRCA-2 et, partant, toutes les méthodes de diagnostic et de thérapie du cancer propres à ces séquences géniques.

De nombreuses protestations ont été émises dans les milieux de la recherche médicale et cancérologique, *Myriad Genetics* imposant sans scrupules ses droits monopolistes en matière de gènes du «cancer de la poitrine». Ainsi, l'entreprise américaine se fonde sur la loi pour interdire à tous les autres laboratoires de recherche de développer de tels tests sur les gènes du cancer de la poitrine ou quelque chose d'analogue. Profitant de sa position dominante sur le marché due à une protection étendue du brevet, *Myriad Genetics* a majoré les prix des tests relatifs aux gènes BRCA-1 et BRCA-2, les doublant ou les triplant même dans certains pays.

Cet exemple montre les effets exercés lorsqu'une entreprise dispose, par des brevets étendus, d'un monopole sur le plan médical et pharmaceutique dans le traitement de maladies. La recherche générale et libre est bloquée, les coûts des diagnostics et traitements montent en flèche, ce qui n'améliore guère la situation du patient. Une telle loi sur les brevets est immorale.

Importations parallèles

Auparavant, le Conseil national avait déjà refusé d'autoriser ce que l'on appelle les «importations parallèles». Par conséquent, les produits – médicaments, diagnostics et autres biens et services – protégés par un brevet ne peuvent pas être introduits «parallèlement» en Suisse à partir de pays aux prix plus avantageux. Les groupes peuvent fixer le prix auquel leurs produits protégés par un brevet seront vendus en Suisse. Ils disposent donc non seulement de droits excessifs en matière de brevets, mais peuvent fixer les prix de manière presque illimitée.

Résumé

Les fortes conséquences que la nouvelle loi sur les brevets exercera sur les citoyens, les paysans, l'approvisionnement en nourriture et les soins médicaux se manifestent clairement dans le pays et à l'étranger. Une loi qui n'est pas axée sur la justice est une loi injuste. Elle se répercute sur les domaines les plus sensibles de la vie humaine. C'est pourquoi ses conséquences doivent être exposées clairement et faire l'objet de larges discussions. •

(Traduction *Horizons et débats*)

Le «dialogue» d'Angela Merkel avec les citoyens

Une clôture de haute sécurité autour de Heiligendamm, des policiers provocateurs, des cages à la Guantanamo, des avions Tornados au-dessus des manifestants, des explosifs dans une voiture de la CIA

par Karl Muller, Allemagne

Angela Merkel, décrite comme «Misses World» par la «Bild-Zeitung», a quelques difficultés à s'expliquer. Avant et pendant qu'elle siégeait, dînait et se prélassait dans les fauteuils en osier au bord de la mer Baltique lors de la réunion des puissants de ce monde à Heiligendamm, furent niés les droits humains et civils à tous ceux qui pensaient différemment et voulaient le faire savoir (voir les extraits du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*). Depuis la fin de ce sommet, on découvre tous les jours de nouvelles monstruosité.

Si déjà le fait qu'on ait construit pour un million d'euros une clôture grille longue de plusieurs kilomètres autour de la localité de Heiligendamm fut une violation du droit à la libre circulation – un funeste présage de

l'Etat policier – tout ce qu'on avait entrepris contre les participants du contre-sommet, correspondait à l'état d'urgence comme on le trouve normalement dans les dictatures. On provoqua des affrontements pour au moins pouvoir taper dans le tas.

La police exagéra considérablement le potentiel de danger pour obtenir des décisions judiciaires pour l'interdiction de manifestations. Plus de mille manifestants furent arrêtés dès leur arrivée, sans avoir pu manifester et sans avoir commis la moindre infraction. On les priva de liberté, les enferma sous des conditions inhumaines dans des cages rappelant celles de Guantanamo. Les avocats qui exigeaient de pouvoir parler aux détenus furent injuriés par les fonctionnaires de police: «Fous le camp, espèce de

crétin», fut l'insulte la moins grave, selon les avocats du service juridique de garde. Les représentants des médias qui voulaient rapporter les événements eurent droit au même traitement. Un rédacteur de l'édition polonaise du *Monde diplomatique* fut lié si fort qu'il en perdit le souffle et s'évanouit.

Heribert Prantl du journal «Süddeutsche Zeitung», dont on ne peut guère prétendre qu'il donne dans l'extrémisme, écrivit le 11 juin: «Cette façon de maintenir des manifestants dans des cages est l'expression même du fait que le droit de la sécurité intérieure en Allemagne aboutit à une démesure se manifestant quotidiennement.» C'est maintenant au tour des parlements et des tribunaux de s'occuper de ces événements.

Sera-ce le cas également avec l'intervention de l'armée à l'intérieur du pays? Non seulement des 2000 soldats engagés, soit beaucoup plus que le chiffre avoué, mais aussi les chars d'assaut qu'on ne pouvait camoufler, et – une fois de plus – les avions Tornados. On tenta de le taire à la population et ce n'est que grâce à une question d'un député que le tout devint public. Ainsi on apprit que ces avions avaient volé à 150 mètres au-dessus d'un camp de tentes des participants à une manifestation anti-G-8 – pour photographier. Dans le nouveau langage du ministre allemand de la Défense Jung il s'agissait d'«une aide technique de l'administration à la demande de l'état-major de l'organisation du G-8». Il s'agissait de «vols de reconnaissance répartis sur les mois de mai et de juin, pour déceler dans diverses sections du terrain des modifications de la qualité du sol et des manipulations dans différents secteurs de routes».

Même dans les rangs du parti socialiste et des Verts on déclara: «C'est une provocation. Jung ne devrait pas nous provoquer» ou bien: «Le ministre de la Défense déforme la constitution». Un député des Verts estime même que les manifestants ont été recherchés comme les Talibans en Afghanistan. Seront-ils prochainement «traités» de la même façon?

L'agence de presse *Deutsche Presseagentur* (dpa) rapporte le 8 juin que des forces de sécurité américaines avaient «testé» les contrôles exercés autour du G-8, en essayant d'introduire une petite quantité d'explosifs. Mais ce fut découvert lors d'un contrôle. On peut se demander quelles auraient été les conséquences si l'on ne l'avait pas intercepté. Est-ce inimaginable de penser à une opération provocatrice?

Pour l'instant, Angela Merkel se tait. Elle préfère être adulée par les médias comme «Angela Superstar». Madame, il serait temps que vous descendiez de votre piedestal. Une démocratie se caractérise par le fait que tous les citoyens et citoyennes sont égaux et ils n'ont tous qu'une seule voix. En démocratie, on se parle, aussi avec ceux qui affichent une autre opinion. C'est l'argument qui compte.

Le sommet de Heiligendamm fut un coup de poignard dans le dos de la démocratie et de l'Etat de droit. Les «princes» de la modernité se sont encensés et ont goûté les flatteries. Le bas peuple, lui, restait à l'écart. Plus jamais ceci, Madame! Affrontez le dialogue! C'est ainsi qu'on verra qui a les meilleurs arguments; un Etat policier, l'intervention de l'armée et l'engagement d'avions Tornados n'en sont pas.

Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 16 décembre 1966

Art. 1

1. Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel.

Art. 19

1. Nul ne peut être inquiété pour ses opinions.

2. Toute personne a droit à la liberté d'expression; ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, im-

primée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix.

Art. 21

Le droit de réunion pacifique est reconnu. L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions imposées conformément à la loi et qui sont nécessaires dans une société démocratique, dans l'intérêt de la sécurité nationale, de la sûreté publique, de l'ordre public ou pour protéger la santé ou la moralité publiques, ou les droits et les libertés d'autrui.

La République fédérale d'Allemagne a ratifié le pacte le 17 décembre 1973. Il est entré en vigueur le 23 mars 1976.

Vendu à vil prix à l'empire de la barbarie

Murat Kurnaz: «Cinq années de ma vie»*

par Jürgen Rose, Munich**

«La dignité de l'être humain est intangible. C'est la responsabilité de chaque pouvoir étatique de la respecter et de la protéger», c'est la norme constitutionnelle centrale de notre république. Il est bien écrit: la dignité de l'être humain, et non pas celle de l'Allemand. Ce fait a dû échapper à Frank-Walter Steinmeier, le chef de la chancellerie fédérale, dirigeant alors la prétendue «table ronde de la présidence», lorsque ce cercle fermé décida froidement, sans se soucier des droits humains, le 29 octobre 2002, de laisser Murat Kurnaz à l'abandon dans les geôles de Guantanamo. Cet homme était certes né à Bremen-Hemelingen, un quartier populaire de cette ville de la Hanse, et y avait grandi; mais, il n'avait malgré tout qu'un passeport turc. Du coup, certains pensaient qu'après tout c'était aux Turcs de s'occuper du «Taliban de Brême».

Il est possible que Steinmeier se soit lancé dans cette affaire ignoble pour se faire bien voir en vue du poste de ministre des Affaires étrangères. Son camarade de parti, Otto Schily, avait réussi la même démarche en se présentant, avec succès, dans la «lutte contre le terrorisme» comme valeureux combattant contre la constitution, ce qui lui valut le poste de ministre de l'Intérieur. Il est intéressant de constater que August Hanning, chef des services secrets, lui aussi impliqué dans l'affaire Kurnaz, a gravi les échelons vers le poste de secrétaire d'Etat de l'Intérieur, alors que l'ancien coordinateur des services secrets, Ernst Uhrlau, est devenu le successeur de Hanning. Peut-on parler d'une hostilité envers la constitution comme marchepied d'un avancement? L'expert en droit, professeur Peter-Alexis Albrecht, critique sans équivoque: «Nous avons atteint un stade où le pouvoir exécutif représente un pouvoir absolu dans l'Etat, qui n'a plus aucune conscience envers le droit constitutionnel. Dans leur prétendue la recherche de sécurité, ils détruisent tous les droits fondamentaux, qui jusqu'ici avaient un caractère sacré dans notre république.» Quod erat demonstrandum, ce que la triste histoire de Murat Kurnaz montre de manière impressionnante.

Murat Kurnaz a confié au journaliste *Helmut Kuhn* son expérience vécue en tant que victime de cette «croisade contre la terreur» menée de façon barbare et sans concession. Ce dernier en a tiré un texte avec beaucoup de sensibilité et de soins dans le détail, dont la lecture ne peut que toucher profondément toute personne ayant encore une fibre humaniste. Car, il n'est pas possible à une personne civilisée de comprendre le degré de barbarie atteint par cet empire envers ses prétendus ennemis. Tout un chacun peut se trouver un jour ou l'autre comme point de mire de ces sbires. Jeunes et vieux, sans différence. Selon Kurnaz, dans le camp de torture de Guantanamo se trouvait un garçon de 14 ans, le plus âgé, un vieillard afghan, en comptait 96.

Lui-même n'avait que 19 ans quand il fut pris dans les filets de la police pakistanaise le 1^{er} décembre 2001 dans les environs de Peshawar. Il s'était rendu au Pakistan le 3 octobre 2001, d'une part pour des raisons religieuses, alors qu'il se cherchait une raison de vivre; d'autre part, comme il l'avoue lui-même, par esprit d'aventure. Il voulait y étudier le coran et prendre un contact vivant avec l'islam. Et c'est précisément le jour de son retour à Brême qu'il fut repéré lors d'un des nombreux contrôles du fait de sa peau claire et de son habillement à l'européenne, contraint de sortir du car et arrêté. Après avoir été trimballé d'une prison pakistanaise à l'autre, il fut vendu à vil prix, pour 3000 dollars, par des policiers corrompus, à des sbires des services secrets américains qui l'expédièrent à Kandahar, en Afghanistan.

Déjà dans l'avion qui l'emmenait à cette base militaire US, il fut victime de brutalités, suivies dès leur arrivée de graves tortures pour le contraindre à avouer qu'il était un terroriste. Avec d'autres détenus on l'enferma dans une cage entourée de barbelés, en plain air, par des températures négatives durant la nuit. La première nuit, il fut enfermé nu. On leur jetait une nourriture infecte par-dessus la clôture. Cette pâture, insuffisante pour survivre, tombait de surcroît dans la boue. Les soldats, leur arme pointée sur eux, les maintenaient des heures durant dans la nuit et le

froid. Des femmes soldats assistaient avec plaisir aux moments où les prisonniers musulmans devaient se défaire de leurs habits pour aller aux toilettes, consistant en un seau en matière plastique. En plein hiver, il est arrivé que les détenus durent se dévêtir entièrement, puis on leur versa de l'eau froide par dessus la tête.

Une nuit, plusieurs hommes en uniforme s'en prirent à un détenu et le battirent à mort, le laissant gisant dans son sang. Pour Kurnaz ce furent des heures d'interrogatoire, accompagnés de coups et de coups de pieds. Comme il n'avoua rien, il fut soumis à des électrochocs, puis à la torture appelée «Water-Boarding» jusqu'à la limite de l'asphyxie. Mais il tint bon et n'avoua rien. Pour briser sa résistance, ils le suspendirent par des chaînes aux bras pendant cinq jours entiers. Un médecin, expert en tortures, vérifia régulièrement la constitution du détenu. Malgré cela, selon Kurnaz, de nombreux torturés mouraient dans des souffrances abominables. C'est précisément dans ce camp qu'il rencontra des soldats allemands qui l'auraient maltraité eux aussi.

De Kandahar, on l'expédia à Guantanamo, dont la réputation n'est plus à faire. Pendant vingt-sept heures de vol, pieds et poings liés, dans la cale, piétiné et battu sans arrêt. Dans le camp cubain, il se trouve face au soldat américain Gail Holford qui le menace: «Tu sais ce que les Allemands ont fait aux Juifs. C'est justement ce que nous faisons maintenant à vous.» On enferme les prisonniers, soumis au rayonnement du soleil, dans des cages de 1.80 m de large, 2 m de long et 2 m de haut, plus petites que les normes de chenil en Allemagne. Ils sont constamment surveillés. Celui qui n'obéit pas au doigt et à l'œil aux ordres arbitraires des gardes, est aspergé de spray au poivre par des troupes de casseurs blindés de la police militaire, puis frappé féroce.

Kurnaz raconte encore que les détenus blessés sont laissés sur place, même avec des os brisés. Et il peuvent parler de chance, car à l'infirmerie, ils seraient froidement mutilés.

Tout ceci n'est rien à côté des souffrances de son voisin de cellule, un jeune Saoudien de son âge, Abdul Rahman. Des méde-

cins militaires américains lui avaient amputé les deux jambes, parce qu'il avait souffert de gelures après avoir été torturé dans le camp de Bagram. Ses moignons étaient pleins de sang et de pus. «Cela ne les empêcha pas de le jeter dans la cage sans soigner ses blessures et de le laisser livré à son sort se fichant de ce qu'il allait devenir. On s'interroge sur le caractère de ces médecins et de ces gardes qui lui tapaient sur les mains. On a de quoi s'interroger sur l'humanité», accuse Murat Kurnaz de manière pressante.

En fait, c'est là toute la question. Surtout à notre époque de prétendue «guerre contre la terreur». On se demande si ces responsables sont encore capables d'entendre la question, eux qui sombrent dans l'abîme de la décadence morale, eux qui sont si sûrs d'avoir eu à tel point raison dans le cas de Murat Kurnaz qu'ils seraient prêts à récideriver.

* Murat Kurnaz: Fünf Jahre meines Lebens. Ein Bericht aus Guantanamo. Berlin 2007, ISBN 10-387134589X



** Jürgen Rose est lieutenant de la Bundeswehr. Dans cette contribution il défend son point de vue personnel.

Le maître-chanteur texan

Le président américain Bush veut ouvrir dans les Balkans le premier front de la nouvelle guerre froide – les Européens doivent se décider

par Jürgen Elsässer, Berlin

«D'où viennent donc ces Albanais?» demanda *Otto von Bismarck*, le premier chancelier allemand lors de la conférence sur les Balkans à Berlin en 1878. «Nous sommes une petite mouche qui tournera l'estomac au monde entier», répondit le diplomate turco-albanais, *Abdullah Fraseri*. Comme on le sait, cela ne s'est pas passé exactement ainsi, mais de manière semblable: non pas les Albanais, mais bien une province voisine de l'empire ottoman fut à l'origine de l'embrasement de la Première Guerre mondiale. En 1878 l'Allemagne et les autres grandes puissances avaient trouvé une formule de compromis établissant un nouvel ordre en Europe orientale du sud: la Bosnie devait rester juridiquement turque mais être en pratique administrée par les Autrichiens. En 1908, Vienne rompit ce contrat et annexa la province également du point de vue juridique. Par vengeance, l'héritier du trône, *Franz Ferdinand*, fut assassiné en 1914 à Sarajevo.

Environ cent ans après, les puissances de l'OTAN tentèrent la même chose avec une formule de compromis semblable: après leur guerre offensive contre la Yougoslavie en 1999, ils imposèrent au Conseil de sécurité la Résolution 1244 qui laisse juridiquement le Kosovo à l'Etat slave du sud, mais le soumet en pratique à l'administration des Nations-Unies.

Par la suite, les puissances occidentales approuvèrent pourtant l'autonomie complète de la province et son attribution, contrôlée par l'UE, à la population albanaise majoritaire. Cela serait possible selon le Droit international dans la mesure où soit Belgrade y consent, soit au moins le Conseil de sécurité des Nations-Unies approuve une telle solution.

Les traces mènent vers les Etats-Unis

Washington tire les ficelles dans la guerre civile palestinienne

par Wolf Reinhardt

L'aggravation de la violence dans la bande de Gaza, qui a son origine dans le «courant putschiste» au sein du Fatah dirigé contre le Hamas, élu à une forte majorité, a apparemment été planifiée de longue date par Washington. Cela ressort d'une audition du Congrès américain qui a eu lieu à la fin mai. Le général américain *Keith Dayton*, stationné en Israël, a avoué que les Etats-Unis jouaient un rôle important en soutenant le Fatah dans le conflit interpalestinien. Comme s'il avait prévu l'escalade de la violence, Dayton a déclaré: «Une phase rude va commencer maintenant (dans la bande de Gaza)» pour aussitôt rassurer la commission du Congrès américain sur le Moyen-Orient dirigée par le démocrate *Gary Ackerman*: «Tout n'est pas encore perdu» car la CIA et le Pentagone soutiennent les forces qui, au sein du Fatah, sont favorables aux USA et à Israël dans leur combat contre le Hamas. Par conséquent, il est «très important que tous ceux qui soutiennent l'autorité légitime et les forces de sécurité du président *Abbas* reçoivent l'aide dont elles ont besoin.»

Bien que la CIA ait armé et formé la garde présidentielle palestinienne (Fatah) depuis 1996 dans des camps en Egypte et en Jordanie, le ministère des Affaires étrangères américain avait nié catégoriquement depuis la prise du pouvoir par le Hamas il y a deux ans la poursuite de ce programme d'entraînement. Le général Dayton a souligné pourtant lors de l'audition d'experts au Congrès que Washington soutient en ce moment la garde présidentielle du chef du Fatah Mahmoud Abbas dans la guérilla contre le Hamas. A cette fin, le Congrès américain vient de dégager 59 millions de dollars. Cependant Dayton a demandé encore plus d'argent pour les marionnettes des Etats-



Un monastère dans la ville de Gracanica, à 7 km au sud de Pristina, la capitale du Kosovo-Métohie. L'indépendance de la province serbe Kosovo-Métohie, racine de la tradition serbe orthodoxe, serait un précédent délicat dans le Droit international moderne. D'autres morcellements d'Etats souverains pourraient s'ensuivre, au gré de la stratégie mondialiste des grandes puissances. (photo Reuters)

Si aucune des deux conditions n'est remplie, le Kosovo ne peut qu'unilatéralement, c'est-à-dire par un acte arbitraire illégal se déclarer Etat indépendant. C'est exactement ce que le président américain *George W. Bush* a proposé le dimanche après le sommet des G-8 lors de sa visite d'Etat à Tirana. Il ne doit «pas y avoir de négociations sans fin sur un sujet sur lequel nous nous sommes déjà formé une opinion.» Et plus loin: «On doit dire – et le plus tôt sera le mieux – assez c'est assez. Le Kosovo est indépendant.»

Ce qu'il y a de particulier dans cette poussée en avant du Texan, c'est que cela s'est déroulé sans soutien. A Heiligendamm, on n'a pas présenté d'autre image que lors des négociations au Conseil de sécurité dans les semaines précédentes: les grandes puissances se querellent. Le président russe refuse systématiquement une autonomie du Kosovo contre la volonté de la Serbie, parce que cela donnerait l'exemple pour d'autres conflits semblables. Ces considérations sont partagées par quelques Etats de l'UE avec des problèmes de minorités au bord de l'embrasement – l'Espagne, la Slovaquie, la Grèce. Le fait que lors du sommet du G-8, le nouveau président français se soit également opposé à ces conceptions a dû être particulièrement choquant

pour Bush. *Nicolas Sarkozy*, que ses amis autant que ses adversaires disaient disposé à former une coalition avec les USA, laissa entrer en jeu un moratoire de six mois pour le Kosovo et proposa en outre de nouvelles solutions possibles. Il a ainsi brisé de nouveau un tabou. Jusqu'à présent, les grands de l'OTAN se tenaient tous sans exception derrière le plan de sécession du négociateur finlandais des Nations-Unies, *Martti Ahtisaari*. Heiligendamm se termina sans consensus sur la question des Balkans. Le lendemain, *Vladimir Poutine* assura au chef du gouvernement serbe *Vojislav Kostunica* à Petersbourg, qu'il restera sur son «Njet» en ce qui concerne l'indépendance du Kosovo. A peine 24 heures plus tard, Bush atterrit à Tirana.

Les paroles du président des Etats-Unis vont provoquer une réaction en chaîne: si Bush ne réalise pas sa déclaration et si le nouveau Etat du Kosovo n'est pas proclamé dans les prochains mois, les Albanais accuseront les Etats-Unis de trahison. En colère, ils mettront le feu au Champ des Merles et contrairement à jusqu'à maintenant, ils ne s'en prendront pas seulement aux Serbes

et aux Tsiganes, mais également aux soldats de l'OTAN et particulièrement aux Américains.

Ce qui est plus probable, c'est que Bush tiendra parole. Les Européens devront alors renoncer à leur politique de balance – dire oui à l'Amérique sans dire non à la Russie – et se positionner: veulent-ils violer le Droit international avec le Texan ou le défendre avec les Moscovites? Contraindre sans délai l'Europe à une décision menant vers une nouvelle guerre froide – et pas seulement dans quelques années, quand le stationnement des missiles américains en Pologne et en République Tchèque sera prêt – tel doit avoir été le but calculé de la proposition avancée par Bush à Tirana. •

Le plan Ahtisaari est un échec

«230 000 Serbes et membres d'autres minorités expulsés»

Extraits d'une interview à la Radio X de *Dusan Simko*, chargé de cours à l'Institut de géographie de l'Université de Bâle sur l'indépendance prévue du Kosovo (17 mai 2007)

Pourriez-vous nous expliquer brièvement le contenu du plan Ahtisaari?

Malheureusement, le plan du médiateur onusien *Ahtisaari* s'oriente d'après l'idée de réaliser d'abord l'indépendance de la région du Kosovo. Les droits des minorités (Serbes, peuple Rom, Gorans, Bosniaques, Turcs) ne devront être respectés qu'ultérieurement par le gouvernement kosovar. Donc Ahtisaari et ses diplomates se sont éloignés de la résolution 1244 de l'ONU qui garantit un Kosovo multiethnique mais sans séparation. En plus, l'armée rebelle UÇK n'a pas été désarmée mais transformée en une sorte de service technique qui, d'abord, aurait dû rester une petite troupe policière mais qui, en réalité, représentera très certainement la future armée du Kosovo indépendant [...]

Comment voyez-vous le Kosovo dans le contexte des autres conflits des Balkans?

Le Kosovo n'a jamais été un Etat indépendant, mais le centre de la Serbie médiévale et fut, après la fin de l'occupation ottomane, rattaché à la Serbie en 1912. En 1991, la «commission Badinter» pour la Yougoslavie déclara l'interdiction de toucher aux frontières des républiques partielles. C'est donc pour la première fois depuis 62 ans qu'un mem-

bre des Nations-Unies est dépecé. Beaucoup d'experts en droit international, par exemple le professeur *Fleiner* de Fribourg, voient cela comme un réel précédent. Le conflit avec la Russie, disposant d'un droit de veto et craignant des conflits avec ses propres minorités, est donc programmé.

Quelles pourraient être les conséquences d'un Kosovo indépendant dans la région et dans le monde entier?

Au cours des sept dernières années, 230 000 Serbes et membres d'autres minorités ont été expulsés, 165 églises et cloîtres ont été détruits. Tout cela s'est passé sous les yeux de la *Kfor* et de l'*Unmik*. Nous constatons donc une militarisation et une déstabilisation de la région. Ni le chômage ni la criminalité ne diminueront. Dans le futur gouvernement du Kosovo, il y aura des criminels de guerre présumés et des membres des clans criminels qui exercent la traite des hommes et le trafic de drogues.

Le plan Ahtisaari est un échec parce qu'il ne s'adresse qu'à une seule partie. Il méprise le fait que tant le gouvernement serbe que la constitution serbe, qui désigne le Kosovo comme partie inséparable de l'Etat serbe, sont démocratiquement légitimés. Le Kosovo en tant que précédent est aussi problématique pour certains Etats d'Europe occidentale mais surtout d'Europe orientale parce que, là aussi, il y a des mouvements d'indépendance au sein d'un certain nombre de minorités. •

Source: Radio X du 17/5/07

(Traduction Horizons et débats)

Source: *Junge Welt* du 14/6/07

(Traduction Horizons et débats)

Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

Au sein du conflit qui dégénère, la souffrance de l'Afghanistan perdure

Interview de Reto Stocker, chef de la délégation du CICR à Kaboul

Depuis près de trois décennies de guerre, le peuple afghan endure des souffrances terribles dont on ne voit pas la fin avec l'intensification et l'extension actuelles du conflit. A l'occasion du 20^e anniversaire de la présence permanente du CICR en Afghanistan, Reto Stocker, chef de la délégation du CICR à Kaboul, précise la situation qui prévaut de nos jours et explique pourquoi il reste encore tant à faire en Afghanistan.

CICR: Vu l'intensification du conflit au cours de l'année écoulée, quelle lecture faites-vous de la situation humanitaire actuelle en Afghanistan?

Reto Stocker: Le conflit s'est à la fois durci et étendu vers le nord et l'ouest de l'Afghanistan depuis 2006. La situation humanitaire demeure extrêmement précaire. Face à l'escalade du conflit et aux catastrophes naturelles récurrentes, les civils sont très vulnérables. Les organisations humanitaires ont encore beaucoup de mal à accéder en toute sécurité aux victimes, surtout en dehors des grandes villes. Des pratiques de guerre indiscriminées ont également accru les risques auxquels sont confrontées les populations, y compris les attaques dont les cibles sont certes militaires, mais dont on sait qu'elles risquent de causer de nombreuses victimes parmi les civils ou encore les attaques menées sans les précautions nécessaires pour épargner les civils.

Le CICR est bien placé pour réagir face à ces changements du fait de notre présence sur le terrain dans de grands centres du pays et de notre partenariat solide avec le Croissant-Rouge afghan qui dispose d'un vaste réseau à travers le pays.

Comment le CICR aide-t-il les Afghans à faire face à leur quotidien sur le terrain?

Nos activités traditionnelles telles que le soutien aux structures médicales se sont poursuivies sans relâche. Ces services bénéficient à des milliers de personnes chaque année. Nous avons même étendu leur portée dans le sud du pays en proie aux troubles, en renforçant notre soutien à tous les services de l'hôpital régional de Kandahar.

Nous continuons à améliorer la qualité de vie des populations grâce à nos projets «eau et habitat». Nous avons aussi considérablement accru notre soutien matériel au Croissant-Rouge afghan afin qu'il puisse élargir la portée de son action humanitaire à des zones plus reculées, là où cette action est très attendue mais où le CICR n'est pas toujours en mesure de couvrir seul tous les besoins.

Diriez-vous que les acteurs humanitaires se concentrent aujourd'hui sur des situations d'urgence plutôt que sur le développement?

On ne peut pas aider réellement les victimes d'un conflit armé en cours sans respecter l'équilibre entre l'intervention d'urgence et le développement. Traditionnellement, nous avons toujours essayé d'agir en rétablissant et en renforçant l'infrastructure sociale existante, plutôt qu'en remplaçant les structures. Nous aidons les Afghans à s'aider eux-mêmes. Nous évitons de créer une dépendance à long terme. Le soutien que nous apportons à l'hôpital universitaire de Jalalabad, la manière dont nous participons au renforcement des capacités locales dans les hôpitaux de Shibergan et Kandahar, ainsi que nos activités de promotion de l'hygiène montrent que les soins demeurent une priorité sur le long terme.

Notre action de soutien au Croissant-Rouge afghan favorise les institutions locales telles que les dispensaires ruraux afin de développer les capacités sur le long terme. Nous restons ainsi très attachés au développement, bien que le degré d'insécurité qui prévaut dans de nombreuses régions restreigne de telles possibilités. Parallèlement à cela, nous veillons à être prêts à apporter une assistance humanitaire aux victimes de conflits armés au moment et à l'endroit voulus. Telles sont les conditions du fragile équilibre entre développement et intervention d'urgence.



«Nous entretenons un partenariat très fort avec le Croissant-Rouge afghan qui se renforce avec le temps. Le Croissant-Rouge afghan dispose d'un vaste réseau dans le pays, et il a accès à des régions où nos déplacements sont limités.» (photo © ICRM/M. Stoessel)

Etes-vous en mesure de satisfaire les besoins des populations afghanes dans tout le pays, ou existe-t-il des zones dans lesquelles la sécurité est particulièrement préoccupante?

Depuis 1978, nous avons apporté notre aide aux victimes de guerre en Afghanistan, mais depuis l'établissement de notre présence permanente dans le pays en 1987, nous n'avons jamais auparavant rencontré autant de restrictions dans notre mission. Depuis le début 2003, l'accès aux victimes est de plus en plus difficile dans les régions les plus reculées. Les Afghans ont traversé de lourdes épreuves là où l'infrastructure sociale a été détruite. On entend de nombreux témoignages concernant des personnes qui n'ont pas survécu à leurs blessures alors qu'elles se rendaient péniblement vers les quelques centres de soins éloignés restants.

Nous veillons à ce que nos activités soient totalement transparentes pour toutes les parties, afin de montrer que notre objectif est seulement d'ordre humanitaire, mais l'insécurité et la criminalité imprévisible sont dangereuses pour notre personnel. Compte tenu de cet environnement difficile en matière de sécurité, nous nous en sortons très bien avec les accès que nous avons. C'est le résultat de l'accueil réservé par toutes les parties prenantes à l'action du CICR ainsi que la qualité et la transparence de notre personnel, composé de nationaux et d'expatriés.

Que fait le CICR face à l'afflux de blessés de guerre?

Nous travaillons sans relâche! Tout d'abord, les efforts consentis pendant de nombreuses années pour renforcer les capacités nationales et locales sur le long terme dans les grands hôpitaux ont eu une répercussion énorme sur la qualité des soins dispensés aux blessés de guerre, y compris la traumatologie des victimes. Deuxièmement, nous avons fortement soutenu la formation médicale via des séminaires de chirurgie et en formant les volontaires du programme de premiers secours communautaires du Croissant-Rouge afghan, dont 10000 ont pu apporter les premiers secours et les soins de base accessibles dans des zones reculées, y

compris dans les 16 provinces les plus durement frappées par la guerre.

Enfin, notre large présence dans les sous-délégations et les bureaux du CICR nous permet d'appréhender la situation humanitaire dans tout le pays et de réagir rapidement aux besoins des victimes, en apportant une aide aux blessés de guerre là où elle est nécessaire. Les efforts à long terme concentrés sur les soins et le renforcement des capacités portent leurs fruits.

Quel est votre champ d'activité en faveur des détenus?

Le CICR a travaillé dans les prisons afghanes pendant de nombreuses années, pour protéger et porter assistance aux personnes incarcérées suite au conflit. Nous inspectons plus de 80 centres de détention, dont la prison de Pul-i-Charkhi, les centres de détentions de la Direction de la sécurité nationale et la prison de la base américaine de Bagram. Nous suivons individuellement le sort de milliers de détenus. Des visites régulières nous permettent d'identifier les problèmes potentiels concernant le traitement des détenus et de surveiller les procédures judiciaires. Il arrive que nous fournissions des vêtements d'hiver ou des produits d'hygiène aux prisonniers. Nous menons en parallèle un programme de renforcement des capacités destiné au personnel de santé, intitulé «Santé dans les prisons», dans cinq prisons centrales situées dans différentes régions.

Nous veillons également à ce que les détenus restent en contact avec leurs familles grâce aux messages Croix-Rouge, 6000 messages Croix-Rouge ont été diffusés avec l'aide du Croissant-Rouge afghan dans le seul premier trimestre de 2007. Enfin, nous organisons des visites familiales pour les personnes incarcérées à la prison de Pul-i-Charkhi, récemment construite. Certaines de ces visites sont le premier contact que les détenus ont avec leurs familles depuis plusieurs années. Comme toujours, nous établissons une relation de confiance avec les autorités carcérales pour garantir que des normes de détention minimales soient maintenues.

Quelle est la priorité de la coopération du CICR avec le Croissant-Rouge afghan?

Nous entretenons un partenariat très fort avec le Croissant-Rouge afghan qui se renforce avec le temps. Le Croissant-Rouge afghan dispose d'un vaste réseau dans le pays, et il a accès à des régions où nos déplacements sont limités. Je dirais que nous participons très activement au renforcement des capacités du Croissant-Rouge afghan, tout en reconnaissant les progrès énormes qu'il a accomplis pour que l'aide humanitaire parvienne à ses bénéficiaires, en particulier dans les zones reculées. Notre partenariat implique une collaboration dans les domaines de l'assistance, en particulier dans les soins, la formation à la réduction des risques liés aux mines, l'aide d'urgence et la communication. Les Afghans peuvent à juste titre être très fiers de leur Société nationale qui travaille avec un très grand dévouement, privilégie les secours aux victimes et est bien dirigée.

Comment évoluera, selon vous, la situation humanitaire au cours des prochains mois?

Prédire l'évolution de la «situation humanitaire» en Afghanistan n'a jamais été chose aisée. De nombreux changements s'opèrent dans le paysage actuel, notamment des actes d'insurrection plus nombreux et plus dispersés géographiquement, des pourparlers de négociations entre le gouvernement et l'opposition armée, ainsi qu'une insatisfaction croissante vis-à-vis de certaines forces internationales, en raison de l'augmentation du nombre de victimes civiles. Les parties prenantes risquent toujours d'aggraver la situation humanitaire en durcissant leurs positions de négociation, et le cycle des catastrophes naturelles pourrait hélas lui aussi redémarrer.

Le peuple afghan a enduré de terribles souffrances et il faut que nous soyons prêts à l'aider, et ce, quelle que soit la tournure que prendra le conflit à court terme. Pour ce faire, les parties au conflit doivent bien comprendre et respecter le sens de notre mission humanitaire et nous garantir un accès afin que nous puissions faire notre travail. Nous gardons espoir tout en restant prudents.

Source: www.icrc.org du 12/6/07

Critique de la présence internationale en Afghanistan

par Theo von Däniken, journaliste à «unipublic»

Tant que l'Afghanistan sera contrôlé par des troupes internationales, le pays ne retrouvera pas le calme. Telle est la conviction exprimée par l'ancien président *Rabbani* lors d'un séminaire tenu à l'université de Zurich.

Des villes détruites, une absence d'infrastructures, un taux élevé de mortalité infantile, peu d'emplois et une extension de la culture de l'opium: après plus de 5 ans de mission de la *Force internationale d'assistance à la sécurité* (FIAS), il y a peu d'indices d'une amélioration de la situation en Afghanistan. Dans le cadre d'un séminaire organisé par *Albert A. Stahel*, l'ancien président *Burhanuddin Rabbani* et les deux députés *Pair Sayed Ishaq Gailani* et *Amanullah Paimann*, trois anciens combattants moudjahidin qui ont résisté à l'occupation soviétique, ont brossé un sombre tableau de la situation en Afghanistan. Ils ont critiqué sévèrement en particulier la présence militaire internationale et l'aide à la reconstruction.

L'Afghanistan, pays occupé

«Beaucoup d'Etats islamiques considèrent l'Afghanistan comme un pays occupé par l'OTAN», a déclaré *Gailani*. Tant que les troupes occidentales – et avant tout celles des Etats-Unis – ne se retireront pas du pays situé entre l'Iran et le Pakistan, la région ne connaîtra ni la sécurité ni la stabilité.

L'espoir que l'OTAN et la FIAS apporteront le calme ne s'est pas réalisé, a déclaré *Gailani*. Au contraire, les attaques aériennes se multiplient, et selon *Albert A. Stahel*, leur ampleur équivaut à celles d'Irak. Avec des avions de combat et une grande puissance de tir, on fait la chasse aux résistants isolés. Le succès de ces opérations ne correspond jamais à l'investissement. La communauté internationale ferait mieux d'investir moins dans la guerre aérienne et davantage dans l'éducation.»



La délégation afghane. De gauche: Amanullah Paimann, Burhanuddin Rabbani, Daus Alem Yar (traducteur), Pair Sayed Ishaq Gailani (photo Florian Pfaff)

Pas uniquement des résistants

Les interventions des hommes politiques ont bien montré que les moudjahidin, victorieux dans la lutte contre l'occupation soviétique, voudraient avoir plus d'influence et d'autonomie. Selon *Rabbani*, en 1992, quand ils étaient au pouvoir, l'Occident a abandonné l'Afghanistan. Maintenant, après la chute des Talibans, qui ont été d'ailleurs longtemps soutenus par l'Occident, le gouvernement est dominé par les intérêts des puissances étrangères. Cependant les moudjahidin veulent et doivent jouer un rôle important dans la reconstruction de l'Etat afghan. Tel est le message des hommes politiques.

Rabbani, *Gailani* et *Paimann* se sont efforcés de rectifier l'image des moudjahidin. Selon *Rabbani*, «ils ont été et restent une force culturelle et politique et ne sont pas seulement des résistants». Sous sa présidence, au

début des années quatre-vingt-dix, la création d'écoles et l'intégration des femmes dans la société et la politique ont été favorisées. «Si le monde n'avait pas abandonné les moudjahidin en 1992, la situation ne serait pas si grave aujourd'hui».

Un parlement faible

Gailani a non seulement déploré le fait que l'aide à la reconstruction n'avance pas, mais également que la pression des puissances étrangères affaiblit les organes politiques internes. Face au Président, le Parlement est trop faible et ne peut pas faire usage des droits garantis par la Constitution. C'est ainsi que deux ministres, destitués par le Parlement, sont toujours au pouvoir grâce à la pression étrangère.

De plus, le Parlement ne dispose guère d'argent, a ajouté *Paimann*. Les députés ne réussissent guère à se faire entendre. Le Par-

lement manque de personnel, car il ne peut verser que de maigres traitements. Selon *Paimann*, les conseillers du Président, par contre, sont grassement rémunérés grâce aux fonds étrangers.

Selon *Rabbani*, la situation dans les provinces gouvernées par d'anciens chefs des moudjahidin se présente pourtant différemment. La reconstruction y progresse vite, sans aide internationale et sans celle du gouvernement central.

Cependant, depuis que plusieurs de ces gouverneurs, tels qu'*Ismail Khan* et le puissant gouverneur de Herat, ont été intégrés dans le cabinet de *Hamid Karzai*, ces efforts de reconstruction sont paralysés. C'est pourquoi *Rabbani* est favorable au renforcement du pouvoir des régions. Il est convaincu que «cela contribue au développement économique».

Mise en garde contre les expériences

Paimann, représentant de la province du Badkhashan, dans le Nord, a cependant mis en garde contre l'expérimentation de structures fédéralistes: «Le fédéralisme profite à ceux qui veulent préserver leur pouvoir». Il mettrait en cause l'unité du pays. Le développement démocratique ne doit pas mettre en question les traditions et les particularités culturelles du pays. «Il est important que les idées ne soient pas imposées de l'extérieur.» Le processus politique doit s'appuyer sur les gens qui ont grandi au sein de la société afghane.

Rabbani voit l'avenir de l'Afghanistan dans un processus de réconciliation qui est en cours au sein et en dehors du Parlement. Tous les groupes ethniques, politiques et religieux devraient y participer, également les Talibans. «L'Afghanistan est confronté à de grands problèmes dans les domaines de la reconstruction et du processus politique. Mais j'espère pouvoir vivre encore la fin des combats et la naissance de la paix.»

Source: unipublic du 13/06/07

(Traduction Horizons et débats)

Un autre monde, un monde pacifique est possible

par Verena Graf, secrétaire générale de la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples (LIDLIP), Genève

Lorsqu'à Genève on se réveille, on se couche à Tokyo. A Genève, on se réveille avec les informations sur le dernier index Nikkei de la bourse de Tokyo. En décembre 2006, juste après l'entrée en fonction du Premier ministre *Shinzo Abe*, quelle fut notre surprise d'apprendre la création d'un ministère de la Défense. Pourquoi étions-nous en même temps étonnés et alarmés par une telle nouvelle?

Depuis 1947, le Japon possède une Constitution contenant un «article de paix» (art. 9) qui interdit l'existence d'une armée. Pourquoi alors un pays sans armée crée-t-il un ministère de la Défense? En réalité, le Japon a une armée d'autodéfense composée de forces terrestres, de forces maritimes et de forces aériennes. Il s'agit d'une armée hautement qualifiée, avec un potentiel énorme et équipée des derniers dispositifs technologiques, suite au quatrième plus grand budget militaire du monde. En plus, le Japon, possède la deuxième plus grande économie du monde, après les Etats-Unis et est une nation phare dans les domaines de la technologie, de l'ingénierie, de la recherche scientifique et médicale. Mais il est également un des premiers pays dans la fabrication et l'exportation de la technologie de guerre (sous licence états-unienne).

A un moment où de nombreuses régions du monde sont touchées par des guerres, où un grand nombre de pays et de peuples sont encore, ou de nouveau, sous domination, une voix s'élève pour revendiquer le droit à l'autodétermination; la quête de la souveraineté des peuples n'est pas une fatalité mais une revendication légitime en faveur de l'émancipation et du développement. Or, puisque tout peuple a le droit à l'autodétermination et au choix de son propre gouvernement (étant donné qu'il représente ses intérêts pour son compte et bien-être), il a aussi le droit de choisir son propre système de développement et ses moyens de défense en cas d'agression. Aujourd'hui, au troisième millénaire, l'humanité a atteint un niveau où un tel



Le Dôme à Hiroshima, mémorial et obligation en même temps: l'article de paix dans la constitution japonaise (art. 9) ne doit pas être aboli. (photo Reuters)

droit ne doit pas être uniquement inscrit dans les nombreux documents et conventions internationaux, mais doit devenir réalité. Chaque pays et chaque peuple ont par conséquent le droit d'aller au-delà de l'histoire – décision bonne ou mauvaise – et de changer son cours sans interférence ou diktat d'autres puissances et gouvernements, que cela soit sous pression d'impératifs d'intérêts géostratégiques ou économiques.

1947: un article de paix est rajouté à la Constitution japonaise

On croit que les origines de la nouvelle Constitution du Japon de 1947, qui datent de la fin de la Seconde Guerre mondiale,

sont bien connues, mais en 1957, des polémiques et des opinions divergentes ont mené à la création d'une Commission d'enquête présidée par le professeur *Takanayagi Kenzô*: elle a effectivement été spécialement créée pour clarifier la dispute et affirmer si oui ou non l'article 9 était une idée du général *MacArthur*. Il apparaît – et le général *MacArthur* l'a confirmé lui-même – que l'idée de l'«article de paix» lui avait été proposé par *Shidehara Kijûrô*, le Premier ministre de l'époque (1946–47). Les réflexions de *Shidehara* auraient ainsi établi le fondement de la politique étrangère japonaise. Là, se trouve donc la preuve que l'article 9 a une origine japonaise, que c'est un produit japo-

nais et que c'est pour le moins, un produit merveilleux. Il s'agit d'une idée qui devrait guider le mouvement pacifiste mondial. Le Japon devrait ainsi se rendre compte de l'importance d'un tel «article de paix» pour le monde d'aujourd'hui, en être fier et le propager autant que possible, plutôt que d'envisager son abolition ou sa modification. Il n'y a pas de raisons qui s'y opposent – pas même la lutte contre le terrorisme – et cela est encore davantage vrai pour un pays et un peuple qui ont souffert dans leur propre chair l'horreur et le malheur de la bombe atomique.

Ce n'est un secret pour personne que peu de temps après la Déclaration de Potsdam du 26 juillet 1945 qui est la base de la Constitution japonaise, les Etats-Unis eux-mêmes ont commencé à violer ses dispositions en imposant une base militaire à Okinawa. Puis, avec le Traité de coopération et sécurité mutuelles du 19 janvier 1960 entre le Japon et les Etats-Unis, ces derniers commençaient à exercer une très forte influence. Par conséquent, en offrant un parapluie de sécurité au Japon, cet instrument sert un double but: d'un côté, le pays se trouve sous une sorte de «tutelle» et de l'autre, les Etats-Unis ont pu s'installer physiquement dans la région d'Asie-Pacifique. En fait, une telle présence militaire dans la région ne permet pas au Japon de mener indépendamment ses propres relations comme une nation souveraine avec quelques-uns de ses voisins: la Chine, la Corée et Taiwan.

Aujourd'hui: Les USA exigent l'abolition de l'article de paix

En réalité, les nouvelles de la création d'un ministère japonais de la Défense sont plutôt alarmantes. Il s'agit d'un fait très dérangeant, non pas tellement en Suisse, géographiquement située à des milliers de kilomètres, mais dans la région d'Asie-Pacifique, particulièrement dans les pays qui

Suite page 8

«Une très grande tragédie oubliée à cheval sur deux siècles»

L'effet de l'Agent orange au Viêt Nam et les conséquences

par André Bouny, Paris

hd. Pendant leur guerre contre le Vietnam, en particulier entre 1961 et 1971, les Etats-Unis ont utilisé des tonnes d'Agent orange – un herbicide extrêmement toxique. Les quantités déversées sont inimaginables. Inimaginables sont également les effroyables conséquences dont la population souffre encore aujourd'hui. Pensons à la peine des parents quand ils donnent naissance à des enfants à deux têtes ou dépourvus de bras et de jambes. On se demande pourquoi cet «écocide» n'a pas suscité de cris d'indignation dans nos médias.

L'article suivant nous montre la réalité de la guerre et de l'après-guerre au Vietnam. Les indemnisations que réclament les Vietnamiens malades nous en donnent l'occasion. Contrairement aux victimes américaines de la guerre, les victimes vietnamiennes n'ont toujours pas obtenu de réparations financières. Les organisations de victimes représentent 4,8 millions de Vietnamiens malades. 37 entreprises chimiques sont accusées, dont Dow Chemical et Monsanto, qui ont fabriqué le poison contenant de la dioxine. Il est temps de reconnaître que les guerres sont obsolètes. Et il devrait aller de soi qu'il faut rendre justice aux victimes.

Contexte historique et décision

Du point de vue armement, la Guerre du Viêt Nam est le conflit majeur du XX^e siècle. Ce conflit oppose les Etats-Unis d'Amérique au Viêt Minh communiste Nord-vietnamien, lui-même soutenu par l'Union soviétique. Ce conflit devient une exportation de la guerre entre les deux superpuissances de la planète: les USA disent vouloir stopper le communisme en Asie tandis que l'URSS l'encourage.

Le Viêt Nam est sacrifié, dans un effroyable carnage humain, en laboratoire de la guerre du futur.

Il y est déversé entre 3 et 4 fois le tonnage de bombes larguées durant toute la Seconde Guerre mondiale, soit l'équivalent de 450 bombes atomiques d'Hiroshima. Le territoire vietnamien porte les stigmates de vingt millions de cratères consécutifs. Bombes de nouvelle génération à explosion, incendiaires, à effet de souffle, à dépression, à fragmentation... Près d'un demi-million de tonnes d'engins n'ont pas encore explosé. Ces reliquats ont déjà tué entre 100 000 et 200 000 personnes, surtout des enfants puisque durant de longues années plus de la moitié de la population avait moins de quinze ans. A Cu-Chi – qui veut dire «Terre d'acier» en vietnamien – il tombe plus de 10 tonnes de bombes par habitant.

L'Amérique s'enlise

Les combattants vietnamiens, invisibles et insaisissables, se déplacent sous leur forêt tropicale. Les archives de l'Armée américaine avouent 8 000 000 de «sorties» d'hélicoptères gorgés de napalm pour débusquer l'ennemi dans les villages de paillotes. Sans résultat.

L'Amérique est pressée. Sa jeunesse et celle du monde entier commencent à se soulever contre cette guerre. Aux Américains, on a promis la Lune... au Viêt Nam, ils vont la créer!



André Bouny avec une des victimes des effets de l'Agent orange au Viêt Nam. (photo bouny)

Une décision

En 1961, le Président Kennedy occupe la Maison Blanche et donne le feu vert à cette gigantesque guerre chimique appelée au départ «Opération Trail Dust» (traînée de poussière) avant de se révéler «Opération Hadès»: Dieu des morts et des enfers chez les Grecs. Puis vite rebaptisée «Opération Ranch Hand» (ouvrier agricole), parce que plus insignifiante. C'est ce troisième nom de code militaire de l'épandage de l'Agent orange sur le Viêt Nam et les parties limitrophes du Laos et du Cambodge qui reste dans l'Histoire. L'«Opération Ranch Hand» vise donc à raser la forêt tropicale de la surface de la terre ainsi que d'empoisonner les récoltes, les populations et les combattants. Titanesque écocide qui fera disparaître à jamais de nombreuses espèces terrestres.

Quantités, méthodes, compositions, équivalences

Quantités

Dix années sont nécessaires pour pulvériser 84 000 000 de litres de défoliants.

Méthodes

10% de cet épandage se fait à la main, par véhicule terrestre ou par bateau dans les deltas et la mangrove du littoral.

90% de la pulvérisation se fait par voie aérienne, à l'aide d'avions C-123 et d'hélicoptères. Les Vietnamiens n'ont alors pas d'autre protection que celle qui consiste à imbiber un tissu d'urine et à le poser sur le nez et la bouche.

Compositions

Parmi ces défoliants, il y a l'Agent Bleu contenant du cyanure, particulièrement efficace pour empoisonner les rizières, l'Agent Vert, l'Agent Blanc, l'Agent Pourpre, l'Agent Rose, selon les

essences à détruire, puis l'Agent orange, appelés ainsi à cause des bandes de couleurs sur les fûts contenant le poison. L'Agent orange représente à lui seul 62% du volume des défoliants pulvérisés au Viêt Nam.

L'Agent orange est contaminé par la Tétrachlorodibenzo-para-dioxine: la Dioxine 2,3,7,8-TCDD à cause de sa composition moléculaire. Les dioxines sont constituées de 2 noyaux de benzène, 2 molécules d'oxygène et 2 molécules de chlore, de fluor ou de brome (quatre pour la variété la plus toxique).

La Dioxine TCDD est le plus puissant poison connu – un million de fois plus toxique que le plus nocif poison naturel – et aussi le plus durable.

Équivalences

Si une équivalence n'a rien de scientifique – puisqu'elle s'appuie sur une donnée pour faire une projection comparative – elle a parfois le mérite de frapper nos esprits pour saisir l'ampleur du désastre... Une étude de 2002, de l'Université Columbia de New York, révèle que 80 grammes de dioxine déversée dans le service d'eau d'une ville élimineraient 8 000 000 de ses habitants. Sur cette base, il aurait été déversé sur le Viêt Nam 40 milliards de fois le potentiel mortel pour un être humain.

Stabilité, chaîne alimentaire et entrée dans la cellule

Stabilité

La Dioxine TCDD se mesure en picogramme, c'est à dire en milliardième de milliardième de gramme (10–12 gramme). Elle a une grande stabilité. Au Viêt Nam, elle est dans les sols, dans les eaux, dans les boues, dans les sédiments et passe ainsi dans la chaîne alimentaire.

Chaîne alimentaire

Dans la chaîne alimentaire, on la retrouve en grande quantité dans les graisses animales, viandes, lait, œufs et poissons.

Les scientifiques ont créé une unité appelée TEQ – contraction d'équivalent toxique – de façon à fixer une limite de toxicité pour la consommation des aliments. En France, par exemple, la dose admise par kilo de poids corporel par jour pour une personne est de 1 à 4 picogrammes.

Aux Etats-Unis, la dose admise est plus drastique, elle est de 0,0064 picogramme, c'est à dire 160 fois moins que la norme française.

Au Viêt Nam, cette dose peut atteindre 900 picogrammes par kilo de poids corporel par jour pour une personne.

Entrée dans la cellule

Le noyau d'une cellule est protégé par un «périmètre de défense» qui a le rôle d'empêcher les molécules n'ayant pas la structure requise de pénétrer le noyau et donc d'interférer avec son patrimoine génétique.

Mais, au sein du cytoplasme cellulaire (c'est-à-dire l'ensemble des éléments de la cellule à l'exception du noyau) la dioxine se lie à une molécule naturellement présente dans toutes les cellules, le récepteur aryl-hydrocarbène, et va pouvoir pénétrer les défenses du noyau cellulaire en se «faisant passer» pour une hormone. C'est ce complexe dioxine-récepteur qui va brouiller les messages hormonaux de notre système endocrinien (ensemble des glandes endocrines à sécrétion interne qui rejette la substance produite, appelée hormone, dans le sang) et va activer certaines régions de l'ADN, zones dites «sensibles aux dioxines» et entraîner ainsi l'effet toxique.

Conséquences invisibles et maladies

Conséquences invisibles

Les Vietnamiens pratiquent le culte des ancêtres de manière fervente.

Ils souhaitent une progéniture capable de perpétuer ce culte. Si ce n'est pas le cas, une grande culpabilité s'installe envers les aïeux. On comprend pourquoi des familles qui avaient un, deux, trois enfants atteints de handicaps lourds en ont conçu un quatrième, un cinquième et un sixième et parfois plus... On estime qu'un grand nombre de naissances ne sont pas répertoriées, les enfants sont «cachés». Il faut comprendre l'effroyable torture mentale des parents qui voient naître leur enfant avec deux têtes ou bien avec deux visages sur la même tête ou encore sans les bras ni les jambes, quand ce n'est pas avec les organes externalisés.

Et lorsque la Dioxine TCDD ne parvient pas à traverser le placenta de la future mère et que l'enfant naît sain, la maman qui l'allaité l'empoisonne car le lait maternel est la principale voie de déstockage de la Dioxine. De

Suite page 9

«Un autre monde...» suite de la page 7

ont souffert de l'hégémonie et de la belligérance du Japon. Cela réveille de tristes souvenirs des invasions, de l'oppression brutale, des femmes de réconfort (femmes, en majorité asiatiques, contraintes de se prostituer pour l'armée impériale japonaise et la marine impériale japonaise durant la Seconde Guerre mondiale), etc. Ces souvenirs reviennent aussi dans les esprits des peuples de la région chaque fois qu'un Premier ministre visite et honore le très controversé tombeau Yasukuni, consacré autant à des héros de guerre qu'à des criminels. Le monde s'étonne du fait que le Japon n'ait pas encore tiré de leçons de sa propre histoire (comme l'Allemagne l'a fait): un exemple en est la dispute continue au sujet des livres d'histoire japonais. La meilleure façon pour le Japon d'accepter son passé serait de donner un signal fort à ses voisins en Asie et à

d'autres pays, en maintenant comme garantie l'«article de paix».

Aujourd'hui, les menaces de réarmement – même en armes nucléaires – en Corée du Nord et partout ailleurs, sont bien sûr très alarmantes. Un club de superpuissances disposant d'armes nucléaires et qui par leur pouvoir veulent garder ce monopole (comme elles veulent garder leur droit de veto au Conseil de sécurité des Nations-Unies) n'admettent pas que d'autres aient le même droit. C'est une tendance très dangereuse car elle ne fait qu'augmenter les menaces de tous les côtés, qui pourraient mener à une guerre non contrôlée.

Par conséquent, toutes les personnes de bonne volonté du monde entier, notamment menées par des intellectuels, des académiciens et des artistes, doivent aller devant les peuples avec leur flambeau et dire «stop». Il n'y a qu'une seule manière de sauver l'humanité et d'atteindre la paix, c'est par le désarmement, le désarmement total et l'abolition des armées, partout.

Ce qui concerne le Japon et son peuple nous concerne également. Ce qui se passe au Japon peut, dans ce monde globalisé sans frontières, affecter les gens de l'autre côté de la planète.

Le Japon pourrait devenir l'avant-garde d'un monde pacifique

Le Japon, un pays sans armée comme le Costa Rica, pourrait devenir l'avant-garde d'un monde pacifique pour lequel nous nous engageons. Que le Japon prenne exemple sur le Costa Rica, lequel s'accroche fièrement à sa Constitution qui interdit toute armée. Le Costa Rica est une petite nation de paix et de tranquillité qui mène une politique cohérente inspirant la région d'Amérique centrale avec son esprit de neutralité permanente et active pour laquelle son ex-président Oscar Arias Sanchez a reçu le Prix Nobel de la paix en 1987. Quand le Japon va-t-il gagner l'image de paix en Asie? A quand un prix Nobel de la paix au Japon?

Au début du troisième millénaire, à un moment où la faim, c'est-à-dire, le manque de nourriture et d'eau potable sont toujours la réalité quotidienne de millions de personnes, nous qui sommes au-dessus de telles calamités, nous avons l'obligation de nous engager pour l'élimination des immenses budgets militaires afin que ces fonds puissent être libérés pour aider ceux qui ont faim. Tous ceux qui se rendent compte de cette grande opportunité pour un changement vers plus d'humanité doivent adhérer au mouvement contre l'abolition de l'article 9 de la Constitution japonaise et créer un effet de boule de neige. Nous aussi, depuis l'extérieur, c'est à nous de faire avancer cette boule de neige de sorte qu'elle grandisse rapidement et qu'elle atteigne finalement le monde entier, un autre monde, «un monde sans guerre et sans armées» (sous-titre de l'ouvrage du professeur Narihiko Itô, Der Friedensartikel der Japanischen Verfassung, Agenda Verlag, Münster, 2006).

«Une très grande tragédie oubliée ...»

suite de la page 8

nouveau, pensons à la dévastation psychologique des mères.

Maladies

Même les gens que l'on pense bien portant souffrent souvent de Dermatoses (chloacné, maladie de la peau caractérisée par des comédons, des kystes et papules; hyper-kératose, hyper-pigmentation); Troubles hépatiques; Troubles cardio-vasculaires; Atteinte de l'appareil urogénital; Troubles neurologiques (perte de la libido, migraines, neuropathies périphériques, atteinte des facultés sensorielles); Troubles psychiatriques (nervosité, insomnie, dépersonnalisation, dépression, suicide).

Suite à l'accident industriel de dioxine à Seveso, en Italie, le professeur Bertazzi et son équipe (Université de Milan) déclarent: «Nous commençons à percevoir d'étranges effets à long terme [...] une étude révèle un renversement complet de la répartition des sexes. Alors que dans la population générale on trouve un rapport de 106 mâles pour 100 femelles, à Seveso elle est de 48 filles pour 26 garçons. Signe d'une profonde mutation des métabolismes hormonaux.» Le sexe masculin a donc presque disparu de moitié.

Aujourd'hui, au Viêt Nam, la troisième génération est là et les gens sains de corps et d'esprit engendrent toujours des bébés-monstre avec, parfois, les organes génitaux au milieu du visage.

«Réparation», preuve scientifique, Constitution des Etats-Unis, multinationales et justice

«Réparation», preuve scientifique

Le «Rapport *Stellman*», qui est l'étude référence incontestée sur l'utilisation des défoliants au Viêt Nam, estime jusqu'à 4 800 000 le nombre de victimes potentielles ou silencieuses sprayées. Attention, ce chiffre ne tient pas compte des victimes empoisonnées ultérieurement par la chaîne alimentaire durant plus de quarante ans, ni de la progéniture des trois générations qui ont suivi jusqu'à ce jour. Les victimes passées et présentes sont des millions. Combien sont à venir?

L'utilisation de cette *Arme de Destruction Massive* (ADM) chimique et indélébile par l'Armée américaine demande «réparation». «Il faut des preuves scientifiques», répondent les Américains qui ont reconnu et dédommagé «leurs» vétérans de la Guerre du Viêt Nam eux-mêmes atteints par l'Agent orange ainsi que leur progéniture. C'est une façon de laisser le Viêt Nam seul y faire face. A l'époque de cette réponse américaine, une analyse pour rechercher la dioxine dans le sang coûtait entre 3000 et 4000\$. Même si aujourd'hui ce coût a baissé, comment le Viêt Nam qui cherche les moyens de son développement peut-il assumer pareil budget? Le lien de cause à effet est reconnu pour certaines maladies et la liste s'allonge chaque année. Il est grand temps de reconnaître les maladies et malformations dans leur ensemble imputables à l'Agent orange. En effet, le faisceau de présomption est suffisamment large, les victimes vietnamiennes, celles du Laos et du Cambodge, présentent les mêmes maux que les vétérans américains de la Guerre du Viêt Nam (4 200 000 GI's ont servi au Viêt Nam), que ceux de Corée du Sud (300 000 envoyés), de Nouvelle Zélande et d'Australie ayant combattu à leur côté, les mêmes maux que les victimes qui vivent près des zones de stockage aux Philippines, sans compter certaines personnes ayant travaillé ou résidant dans des espaces ayant servi aux essais de l'Agent orange au Canada. Il en est de même pour la progéniture de tous ceux-là. Bien sûr nous devons continuer à étudier les conséquences nocives de ces poisons, mais il est grand temps de reconnaître l'indéniable. De plus, à la différence de la plupart des victimes citées, les Vietnamiens vivent et se nourrissent sur le poison depuis plus de quarante années.

Constitution des Etats-Unis

La *Constitution des Etats-Unis d'Amérique* ne permet pas de se retourner contre les responsables politiques de l'époque ni



contre les actes de guerre perpétrés par l'Armée américaine, même s'ils ne sont pas «autorisés» par les Conventions de Genève.

Multinationales

Il reste les fabricants du poison qui, en pleine connaissance de la composition de leur produit et de sa destination – dès juin 1965, c'est-à-dire au début de l'épandage de l'Agent orange, une alerte sur l'exceptionnelle toxicité de la dioxine TCDD est émise par le laboratoire de recherche de biochimie d'un des principaux fournisseurs – et pour leur plus grande fortune, ont fourni l'US-Army. Parmi les 37 sociétés qui ont fabriqué le poison, les principales sont *Monsanto, Dow Chemical, Uniroyal, Diamond, Thompson, Hercules, entre autres*.

Justice

Le 31 janvier 2004, quelques jours avant que soient échus les 10 ans de levée de l'embargo qui interdiraient de ce fait tout recours selon la loi étasunienne, l'*Association des victimes de l'Agent orange/dioxine Viêt Nam* et cinq victimes à titre personnel déposent une plainte au Tribunal de Première Instance de la justice fédérale Américaine de New York dont le siège se trouve à Brooklyn Est, Etat de New York. Au mois de septembre 2004, 22 autres victimes viennent s'ajouter à une liste qui risque d'être sans fin... La plainte vietnamienne engage une grande et complexe procédure. Grande car il y a beaucoup de plaignants, beaucoup d'accusés et beaucoup de faits se déroulant pendant une longue période.

Il y aura des implications sociales, économiques et financières. Ce procès sera complexe tant au point de vue juridiction appliquée que de juridiction théorique. Le procès des personnes impliquées dans l'Agent orange sera une première dans l'histoire de la justice américaine et un procès dont on n'a pas de précédent légal.

Le 10 mars 2005, un juge, celui-là même qui défendit les vétérans américains victimes de l'Agent orange et obtint «réparation» pour eux, rejette la plainte des victimes vietnamiennes! Ce juge dit qu'il n'y a rien dans les textes de la Loi internationale qui puisse interdire l'utilisation des herbicides. Hormis le fait que les défoliants n'existaient pas lors de la rédaction de certains textes de la Loi internationale en vigueur signés par les Etats-Unis d'Amérique, la vraie question n'est pas de savoir si l'Agent orange répandu sur le Viêt Nam est un poison ou un défoliant, la vraie question est de savoir si ce défoliant contient du poison? «OUI» répond la communauté scientifique internationale universellement unanime. Un poison terriblement tératogène.

Le 30 septembre 2005, les victimes vietnamiennes ont déposé leur dossier à la Cour d'Appel.

Le 16 janvier 2006, la défense des 37 compagnies a remis ses arguments devant «sa» justice. La défense des compagnies chimiques américaines prétend déjà que l'utilisation de l'Agent orange avait pour but de protéger les soldats US, alors qu'ils ont été eux-mêmes victimes de l'Agent orange ainsi que leur progéniture. Cette défense ajoute

que ces compagnies ne pouvaient pas se soustraire à une commande de leur gouvernement comme si chacune d'entre-elles était obligée de fournir les ingrédients d'un Crime contre l'humanité. La défense cherche donc à déplacer la responsabilité sur les dirigeants politiques de l'époque puisque ces derniers ont disparus ou sont constitutionnellement inaccessibles.

Cette violation massive et flagrante des droits de l'homme est devenue le plus grand oubli à cheval sur deux siècles. Ce nouveau Conseil des droits de l'homme doit faire connaître ce grand malheur du peuple vietnamien. Un malheur qui n'appartient pas au passé puisque les victimes continuent de naître à l'heure où je vous parle. L'Agent orange déversé sur le Viêt Nam n'est pas seulement un cataclysme du passé mais aussi une catastrophe du présent. Au-delà des arcanes et des nuances et autres complexités du Droit international, la première justice à rendre aux victimes de l'Agent orange est la solidarité internationale.

Aujourd'hui, le Conseil des droits de l'homme doit être non seulement la passerelle entre les victimes et l'opinion internationale que nous alertons, mais aussi et surtout l'outil qui déclenche une aide de la part de l'*Organisation des Nations Unies* (ONU). L'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur *Kofi Annan*, a écrit: «De même, le Conseil des droits de l'homme aiderait à établir des fonds volontaires d'affectation spéciale et à obtenir un appui à ces fonds et des contributions, notamment pour aider les pays en développement.» Au nom du *Comité International de Soutien aux victimes vietnamiennes de l'Agent orange* (CIS), je demande solennellement à l'ONU, une aide financière urgente, conséquente et adaptée. Ces victimes, nos semblables, supportent des souffrances physiques et psychiques particulièrement horribles. Il faut les moyens financiers de faire un état des lieux afin de répertorier les victimes dans les campagnes. Il faut construire des centaines de *Village de la paix*, établissements qui accueillent les victimes de l'Agent orange au Viêt Nam. Il faut les équiper, accompagner la formation de personnel médical spécialisé. Actuellement, on estime entre 150 000 et 300 000 enfants victimes de l'Agent orange. Si un *Village de la paix* accueille entre 150 et 300 victimes – ce qui est énorme compte-tenu que les handicaps lourds demandent une présence de personnel jour et nuit – il faudrait donc, au minimum, 1000 *Villages de la paix* tout de suite pour les seuls enfants! Actuellement, le Viêt Nam en compte onze, et seulement deux peuvent-être considérés comme des établissements adaptés: *Le Village de l'Amitié* de Van Canh à côté d'Hanoi et le *Village de la paix* de l'Hôpital Tu Du d'Ho Chi Minh-Ville.

Mesdames et Messieurs les ambassadeurs des 47 pays siégeant au Conseil des droits de l'homme, les enfants du Viêt Nam sont soufriers comme beaucoup d'enfants du monde mais, malgré les efforts conséquents des autorités, plus de quarante ans après le début de l'épandage de l'Agent orange, ces enfants du Viêt Nam «crèvent la gueule ouverte!» ●

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Abonnez-vous à *Horizons et débats* – journal publié par une coopérative indépendante

L'hebdomadaire *Horizons et débats* est édité par la coopérative Zeit-Fragen qui tient à son indépendance politique et financière. Tous les collaborateurs de la rédaction et de l'administration s'engagent bénévolement pendant leur temps libre. L'impression et la distribution sont financées uniquement par les abonnements et des dons. La coopérative publie aussi l'hebdomadaire *Zeit-Fragen* en allemand et le mensuel *Current Concerns* en anglais.

- Je commande un abonnement de 6 mois au prix de 105.– frs / 58.– €
- Je commande un abonnement annuel au prix de 198.– frs / 108.– €
- Je commande un abonnement de 2 ans au prix de 295.– frs / 185.– €
- Je commande à l'essai les six prochains numéros gratuitement.
- Veuillez nous envoyer _____ exemplaires gratuits d'*Horizons et débats* n° _____ pour les remettre à des personnes intéressées.

Nom / Prénom: _____

Rue / N°: _____

NPA / Localité: _____

Téléphone: _____

Date / Signature: _____

A retourner à: *Horizons et débats*, case postale 729, CH-8044 Zurich, Fax +41-44-350 65 51
CCP 87-748485-6, *Horizons et débats*, 8044 Zurich

Mieux protéger les enfants et les adolescents ou: comment des journalistes «incorporés» font la polémique contre des projets de loi visant à endiguer la violence sur le petit écran et la pornographie sur Internet

par Rudi Hänsel, pédagogue et psychologue, Wallenwil

En Allemagne, en Suisse et au niveau européen plusieurs projets de loi contre les films brutaux et pornographiques ont été mis en route ces derniers mois avec la volonté de mieux protéger les enfants et les adolescents des conséquences psychosociales graves de la violence des médias. Mais les producteurs des logiciels de divertissement pervers luttent avec becs et ongles contre toute restriction par la loi de leur commerce qui vaut des milliards. Des journalistes «incorporés» sont leurs complices défectueux.

Des découvertes scientifiques alarmantes ...

De nos jours, nos enfants sont confrontés déjà très tôt à des représentations de pornographie, d'horreur, et de violence, parce que l'accès aux films, aux émissions de télévision, aux jeux vidéo interactifs et sur ordinateur, ainsi qu'aux offres sur Internet est possible sans restriction et parce que sur la base de techniques nouvelles, des films ainsi que des jeux peuvent être transférés en courtes séquences vidéo sur leurs portables.

Des scientifiques des médias, des pédiatres, ses psychiatres et des psychologues scolaires mettent en garde depuis longtemps contre les conséquences psychosociales dévastatrices de cette violence des médias.¹ D'après l'opinion de psychologues en criminologie internationaux, la violence des médias «contribue en puissance à la genèse de la délinquance enfantine et juvénile, ainsi qu'à la criminalité d'adultes» et «à un climat de violence dans la société».²

Malheureusement ce sont aussi des parents bienveillants mais mal informés qui contribuent sans le vouloir à ce développement: «Cela semble être un paradoxe, mais si on rassemble les résultats d'études actuelles, ce sont justement les parents qui d'une manière post-pubertaire de «gentillesse avec les enfants» et selon une pseudo-pédagogie des classes moyennes abâtissent leurs enfants en les submergeant d'électronique de communication.»³

... ont conduit à des projets de loi

Les résultats scientifiques clairs ont finalement amené des hommes politiques en Allemagne, en Suisse et aussi au niveau européen à déposer auprès de leurs parlements des projets de loi pour endiguer et interdire la violence du petit écran et la pornographie sur Internet.

L'Etat fédéré de Bavière a proposé, il y a quelque mois, un projet de loi à la Deutsche Länderkammer pour l'amélioration de la protection de la jeunesse avec l'exigence d'une interdiction des jeux de violence virtuels et réels.⁴ Avec un changement du code pénal et de la loi sur la protection de la jeunesse et une interdiction de production, de distribution et de consommation de films et de jeux qui sont de manière évidente fortement dangereux pour la jeunesse, on veut protéger le droit des enfants et des adolescents à un développement physique, spirituel et moral positif et aider à éviter la production et le renforcement d'une attitude à l'encontre de la dignité humaine de la jeunesse.⁵

Fin mai, les ministres allemands de l'Intérieur s'y sont joints et le projet de loi bavarois qui avait d'abord été refusé par beaucoup de journalistes et politiciens d'autres Länder comme «un coup précoce», ou «une interdiction qui ne résout pas le problème»,⁶ a heureusement été repris et lié à l'exigence d'un renforcement de la protection de la jeunesse et d'une interdiction expresse de production et de distribution des «Killerspiele» (jeux de tueurs) virtuels.

Six mois auparavant déjà, dans les écoles bavaroises, une interdiction générale d'utiliser des portables a été prononcée, parce que les parents avaient déjà trouvé sur les portables d'élèves de primaire des séquences vidéos montrant entre autre de la pornographie avec des animaux ainsi que des exécutions. Ce qui a joué un rôle décisif dans ce contexte a été la sentence d'un juge de Karlsruhe qui avait jugé que de telles violences brutales et des pratiques sexuelles déviantes étaient propre à «porter gravement préjudice à l'équilibre psychique et à la sensibilité morale des élèves et de susciter des états d'angoisse».⁷

Au niveau de l'UE on commence également enfin à s'occuper de la thématique. Le commissaire de la Justice de l'UE, Frattini, se prononce en faveur d'une prise de conscience renforcée sur les conséquences possibles surtout des jeux de tueurs et exige pour la totalité de l'UE des standards fondamentaux et des critères communs pour la protection des jeunes.⁸ Début juin, Frattini a ouvert à Berlin le premier «Forum de l'UE pour les droits des enfants» et contre la pornographie d'enfants. ««Cette pornographie virtuelle sur Internet», a mis en garde lors de ce Forum la ministre de la Justice allemande, «est parfois seulement le préliminaire à un véritable abus sexuel.» [...] Il faudrait partir du principe que l'abus d'enfants sur Internet abaisse le blocage contre l'abus dans le monde réel.»⁹ Dans l'intérêt de nos enfants il est à souhaiter que les déclarations d'intentions bienveillantes se manifestent aussi dans le nouvel amendement de la stratégie de l'UE des droits de l'enfant et dans les directives de télévision de l'UE.

En Suisse, début juin, le parlement s'est aussi occupé d'interventions à propos de la lutte contre les images pornographiques et de violence, diffusées par Internet et les téléphones mobiles. En raison d'une motion¹⁰ d'un conseiller aux Etats zougais, le Conseil national s'est occupé de la demande d'interdire l'offre et la distribution de pornographie sur les portables et la consommation volontaire de pornographie dure pour lutter ainsi contre les délits pédophiles. A l'avenir, la consommation de représentations de violence illégales devra également être punie à cause de leurs effets de désinhibition.¹¹

Polémique de journalistes «incorporés»

Jusqu'à aujourd'hui, les lobbyistes de l'industrie des films et des jeux ont finalement réussi à empêcher que de tels projets de loi soient réalisés, et ce sont certains représentants des médias et des journalistes qui jouent un rôle peu glorieux.

Dès qu'un de ces projets de loi est déposé, il y a des journalistes qui le minimisent et des experts autoproclamés apparaissent pour le mettre en question, le faire paraître douteux. Les initiateurs sont dénigrés et on polémique contre eux.

Ainsi, dans aucun compte-rendu sur les effets de la violence des médias, la remarque manque qu'il est controversé que cette violence ait des effets négatifs. Et en général, on ajoute que la science n'a pas de réponse unitaire en ce qui concerne les effets négatifs de la violence des médias, qu'il y a même une dispute entre scientifiques sur cette question. «Avec cette astuce, les représentants des médias, journalistes et parfois même des scientifiques essayent de dissimuler ce problème des effets néfastes de la violence des médias.»¹²

La polémique contre l'homme politique concerné ne manque pas non plus dans les comptes rendus. Ainsi le ministre de l'Intérieur bavarois qui a créé la notion de «Killerspiele» (jeux de tueurs) et qui est un défenseur décidé de la demande d'interdiction, est toujours discrédité et présenté comme trublion conservateur ou comme fondamentaliste. L'étiquette de «fondamentaliste» est donnée pour éveiller chez le lecteur une association d'idées sombres avec les prétendus fondamentalistes islamiques. Après ça, qui veut se mêler à la discussion de son projet de loi avec un tel politicien ou même se solidariser avec lui? C'est peut-être cet exemple de l'Allemagne qui a amené le conseiller aux Etats zougais et «combattant contre la pornographie sur les téléphones mobiles» (Kämpfer gegen Pornographie auf Mobiltelefone, NZZ) à se défendre contre le reproche de trahir son attitude libérale avec la remarque personnelle: «Je ne suis pas un fondamentaliste, je déteste le puritanisme.»¹³

D'autres arguments polémiques contre les initiatives de loi pour la limitation de la violence du petit écran et de la pornographie sur Internet sont: «Des dispositions pénales n'ont que des effets limités» ou «les cas prouvés d'effets négatifs de la violence des médias ne sont que des cas isolés» ou bien «par l'ingérence du législateur des comportements de citoyens de bonne réputation sont criminalisés».

Contre ces faux arguments rabâchés, on peut dire que les lois reflètent toujours les normes des sociétés qu'elles représentent, donnent une orientation du comportement, et que même les enfants et les adolescents les comprennent comme des limites à ne pas dépasser. C'est aussi une lapalissade de dire que les parents, les enseignants et les éducateurs doivent être informés de ces dispositions pénales et que nous, les adultes, devons discuter avec les jeunes de leur comportement de consommation de médias et les effets de cette violence de divertissement.

Que les effets négatifs de la violence des médias ne sont pas des cas isolés, est prouvé d'une part par les nombreux cas de crises de folie meurtrières dans des écoles aux Etats-Unis et en Allemagne, mais d'autre part aussi par des études scientifiques récentes qui ont démontré une relation significative entre l'utili-

sation des médias, un manque de succès scolaire, la violence juvénile et des crises chez les jeunes.¹⁴ Le criminologue Christian Pfeiffer constate: «Un adolescent sur trois risque de s'enliser dans le piège de la télévision, d'Internet et des jeux vidéos.»¹⁵

Sur le dernier argument bidon des journalistes «incorporés» déclarant que, par l'ingérence du législateur, le citoyen de bonne réputation serait criminalisé, le lecteur ne peut que s'étonner. Est-ce qu'ils nous prennent pour des imbéciles?

Elaborer un point de vue fondé

Des représentants des médias et des journalistes essayent donc de faire battre en retraite les initiateurs de projets de lois raisonnables et souhaitables visant à mieux protéger nos enfants et adolescents, et de miner de tels projets de loi allant à l'encontre de l'industrie des films, de la télévision et des jeux. Des parents, des enseignants et des éducateurs se sentent laissés pour compte, inquiets et déconcertés, bien que leur bon sens leur dise que ces nouveaux médias ne peuvent être «sains» pour les enfants.

Comme parents, enseignants et éducateurs nous n'avons pas le choix, nous devons nous forger notre propre point de vue qualifié sur cette question, pour pouvoir opposer notre opinion fondée aux désinformations et aux «spins» des reportages des médias. De plus il faut exiger avec insistance l'application de lois déjà existantes pour limiter la violence du petit écran et la pornographie sur Internet. Enfin, avec nos enfants et adolescents, nous pouvons – avec l'empathie nécessaire – très bien parler de cette forme malsaine du divertissement ainsi que des loisirs et des motifs de l'industrie du film et des jeux.

¹ Voir entre autre Spitzer, M. (2005). *Vorsicht Bildschirm!* Stuttgart et Hänsel R. et R. (2006). *Da spiel ich nicht mit.* Donauwörth.

² Schneider (2006). Geleitwort, in: Hänsel R. et R., *ibid.*, p. 8.

³ Kollmann, K. (2007). Eltern machen offenbar Kinder (unbeabsichtigt) dumm, in: www.heise.de/tp/r4/artikel/25/25067/1.html

⁴ Projet de loi de l'Etat libre de Bavière du 2 février 2007 in: Bundesrats-Drucksache, 76/07

⁵ *ibid.*

⁶ «Beckstein prescht mit Killerspiel-Gesetzesplan vor», in: *Spiegel online* du 5/12/06

⁷ Décision du tribunal administratif de Karlsruhe du 15 mars 2006

⁸ Cf. «Justizministerium untersucht EU-weite Sanktionen gegen «Killerspiele», in: www.hwise.de/newsticker/meldung/print/85590

⁹ «EU-Forum für «Rechte der Kinder» und gegen Kinderpornographie gestartet», in: www.heise.de/newsticker/meldung/print/90589

¹⁰ Motion: demande au parlement

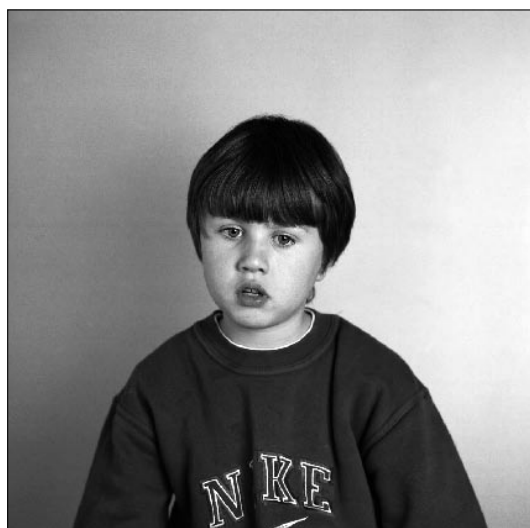
¹¹ «Ständerat will Pornographie auf dem Handy verbieten», in: *NZZ online* du 5/6/2007

¹² Schneider, H.J. (2006). Geleitwort, in: Hänsel R. et R., *ibid.*

¹³ Rolf Schweiger: «Handy-Pornos verbieten», in: www.espace.ch/artikel_379369.html

¹⁴ Cf. Mössle, Th. Et al. (2006). Mediennutzung, Schulerfolg, Jugendgewalt und die Krise der Jungen, in: *Zeitschrift für Jugendkriminalrecht und Jugendhilfe*, 3/06

¹⁵ *Spiegel online* du 27/4/2004



Des enfants devant la télévision – immobiles, sans expression

Un cycle de photographies «Ein entzaubertes Kinderzimmer» (Une chambre d'enfants désenchantée)

A voir dans une exposition «entzaubert» C/O Berlin, The Cultural Forum for Photography, du 1^{er} juin au 29 juillet 2007

www.co-berlin.com

El texano concusionario

**El presidente de EEUU Bush quiere abrir en los Balcanes el primer frente de la nueva guerra fría
Los europeos tienen que decidirse**

por Jürgen Elsässer, Berlín

«¿De dónde vienen esos albanos?» preguntó el canciller alemán *Otto von Bismarck* en 1878 durante la conferencia de Berlín sobre los Balcanes. «Nosotros somos una pequeña mosca que les va a hacer un nudo en el estómago a todo el mundo», respondió el diplomático turco-albanés *Abdullah Frasieri*. Como es sabido, no ocurrió esto pero algo parecido: La chispa que hizo estallar la primera Guerra Mundial no fue Albania, sino una provincia vecina del imperio otomano. En 1878 Alemania y las otras potencias habían encontrado un compromiso formal para el nuevo orden en Europa del sur: Bosnia debería de jure seguir perteneciendo a Turquía, pero de facto ser administrada por Austria. En 1908, Viena conculcó el contrato y anectó la provincia también de jure. Como venganza, en 1914, el sucesor al trono *Franz Ferdinand*, fue baleado en Sarajevo.

Unos 100 años después, las potencias de la OTAN intentaron un compromiso formal similar: Después de su ofensiva en Yugoslavia, en 1999, lograron que en el Consejo de Seguridad de la ONU se aplicara la resolución 1244, mediante la cual, Kósovo, de jure, sigue siendo parte del estado eslavo del sur, pero, de facto, queda bajo la administración de las Naciones Unidas. Acto seguido, las potencias occidentales abogaban por la separación completa de la provincia y por su entrega a la mayoría de la población albanesa, bajo control de la ONU. Según el derecho internacional, esto sería posible siempre que Belgrado lo aceptara o por lo menos el Consejo de Seguridad de la ONU.

Si ambas condiciones no se dan, Kósovo puede independizarse sólo unilateralmente, a través de un procedimiento arbitrario e ilegal. Esta fue exactamente la propuesta del presidente *Bush* en su visita oficial en Tirana, al



Un monasterio en la ciudad de Gracanica a 7 km de Pristina, la capital de Kósovo y Metohia. La separación de las provincias serbias Kósovo y Metohia, patrias de origen de la tradición serbia ortodoxa, sería un delicado caso ejemplar en el derecho internacional moderno - podrían inferir otras divisiones de estados soberanos - conforme a las estrategias globalizadoras de las grandes potencias. (Foto Reuters)

finalizar la cumbre G-8. No deben «hacerse negociaciones interminables sobre un tema del cual ya tenemos una opinión definida.» Y agregó: «Más bien antes que después hay que decir: Se acabó. Kósovo es independiente.»

Lo peculiar en el avance del texano es que lo hizo sin tener apoyo. En Heiligendamm no hubo otro clima que durante las negociaciones en el Consejo de Seguridad de la ONU

semanas antes: las grandes potencias están en controversia. El presidente ruso rechaza rotundamente la independencia de Kósovo contra la voluntad de los serbios, porque esto fijaría un ejemplo para otros conflictos similares. Países como España, Eslovaquia, Grecia, con crecientes problemas de minorías, comparten esos reparos. Para Bush, debe haber sido especialmente impactante que, en la cumbre G-8, el nuevo presidente francés se

puso en contra de sus ideas. *Nicolas Sarkozy*, en general considerado más bien como un asociado de los EEUU, puso en consideración una moratoria de seis meses para Kósovo y, rompiendo otro tabú, consideró la posibilidad de proponer otras soluciones. Hasta ahora, los grandes de la OTAN apoyaban el plan de secesión del intermediario finlandés de la ONU, *Martti Ahtisaari*. Heiligendamm llegó a su fin sin haber llegado a un acuerdo con respecto a los Balcanes. Un día después, el presidente ruso *Vladimir Putin* aseguró al presidente serbio *Vojislav Kostunica* en Petersburgo, que el se mantendría en su Njet con respecto a la independencia del Kósovo. Antes de que pasaran 24 horas, Bush aterrizaba en Tirana.

Las palabras del presidente americano van a producir una reacción en cadena: si él no hace realidad lo prometido y el nuevo estado de Kósovo no es proclamado en los próximos meses, para los albaneses va a ser una traición de los EEUU. Furiosos van a incendiar Amsfeld y entre las llamas estarán no sólo serbios y gitanos sino también soldados de la OTAN, especialmente americanos.

O, lo que es más probable, Bush va a mantener su palabra. Entonces los europeos tendrán que dejar su política de balanceo entre – un sí a América pero tampoco un no a Rusia – y tomar posición: ¿quieren violar el derecho internacional junto al texano o defenderlo con el moscovita?

El cálculo de Bush, con su avance en Tirana, sería el forzar ahora una nueva guerra fría y no recién en los próximos años cuando el estacionamiento de los misiles americanos sea inminente.

(Traducción *Horizons et débats*)

Vendido barato al imperio de la barbarie

Murat Kurnaz: cinco años de mi vida*

por Jürgen Rose, Munich**

«La dignidad de las personas es inviolable. El respetarla y protegerla es obligación de todo poder estatal», así lo dice la pauta central de la constitución de nuestra República. Pero la dignidad de las personas no quiere decir: la dignidad de los alemanes. Esto le tiene que haber venido en mente a *Frank-Walter Steinmeier*, quien en su calidad de jefe de gobierno presidió la llamada «Ronda presidencial». Ese círculo secreto decidió, el 29 de octubre 2002, friamente y con desprecio a los seres humanos, dejar a *Murat Kurnaz* pudrirse en el infierno del campo de tortura de Guantánamo. Porque si bien Kurnaz nació y se crió en Bremen-Hemelingen, un barrio tradicional de trabajadores de la ciudad anseática de Alemania, tenía sólo un pasaporte turco. Que se ocupe Turquía del «Talibán de Bremen».

Tal vez fue justamente esa canallada la carta de recomendación de Steinmeier para el puesto de ministro del exterior. Ya su camarada de partido, *Otto Schily*, llegó por lo menos a ser ministro del interior accionando exitosamente como terminator de los derechos fundamentales, en la presunta «Lucha contra el terrorismo». Es también notable que *August Hanning*, involucrado en el caso Kurnaz como jefe del servicio de informaciones, entre tanto avanzó a secretario del interior mientras *Ernst Uhlrau*, anterior coordinador de servicios secretos, de inmediato ascendió a sucesor de Hanning. ¿Hostilidad hacia la constitución como condición para ser promocionado? El experto en derecho Prof. *Peter-Alexis Albrecht* advierte con una claridad insuperable: «Hemos llegado a una situación en la que el ejecutivo representa un poder absoluto que ya no tiene ninguna conciencia constitucional. En su presunta aspiración a la seguridad, destruyen derechos fundamentales que en esta república hasta ahora eran sagrados.» Quod erat demonstrandum, como lo pone de manifiesto, de manera impresionante, el calvario de Murat Kurnaz.

** Jürgen Rose, pedagogo diplomado, es teniente coronel del ejército alemán. En este artículo sostiene su opinión personal.

Murat Kurnaz le dictó al periodista *Helmut Kuhn* sus vivencias como víctima de la «Cruzada contra el terror» llevada adelante bárbaramente y sin piedad. El texto, escrito con gran sensibilidad, hace estremecer a cualquiera que tenga un mínimo de sentido humanitario.

Para seres civilizados es simplemente incomprensible de qué manera el imperio de la barbarie trata a sus supuestos enemigos. Prácticamente cualquiera puede caer en las redes de los cazadores de terroristas, viejos, jóvenes, sin diferencia. Kurnaz nos relata que en el campo de tortura de Guantánamo, el prisionero más joven era un muchacho de 14 años y el más viejo, un anciano afgano de 96.

Él mismo, un teenager de 19 años, cayó en las manos de la policía paquistanesa cerca de Peshawar, el 1 de diciembre de 2001. Kurnaz se puso en camino hacia el lejano Paquistán el 3 de octubre de 2001 a la búsqueda, inspirada en la religión, del sentido de su vida y también, como él mismo lo dice, con un cierto deseo de aventura. Kurnaz se proponía estudiar el corán y tomar contacto directo con el islam. Justo el día de su regreso a Bremen, en uno de los tantos checkpoints, llamó la atención por el color claro de su piel y su vestimenta europea. Tuvo que bajar del autobús y fue detenido. Después de varios días de odisea por las cárceles paquistanesas, unos policías corruptos lo entregaron por 3000 dólares americanos a los verdugos de los servicios secretos americanos, quienes lo expidieron a Kandahar en Afganistán.

Ya el vuelo hacia esa base americana fue acompañado por tormentos brutales. Apenas llegado, Kurnaz fue sometido a torturas para obligarlo a declarar que él era un terrorista. En un terreno cercado de la OTAN, lo hacen acampar al aire libre junto con otros prisioneros, con temperaturas bajo cero a la noche. La primera noche la pasó desnudo. La escasa comida hechada a perder, se la tiran a los prisioneros por arriba del cerco en el fango. Los soldados, apuntando con sus armas, dejan a los prisioneros, durante horas, parados a la intemperie. Soldados femeninos se gastan la broma

de observar a los prisioneros musulmanes cuando se tienen que sacar la ropa, para poder hacer sus necesidades en unos cubos de plástico, que funcionan como toilette. Además, obligan a los prisioneros a desnudarse y les tiran baldes de agua fría, ¡en pleno invierno!

Una noche varios uniformados golpearon a un hombre brutalmente hasta matarlo y lo dejaron arrojado sobre su sangre. Para Kurnaz seguían los interrogatorios durante horas con golpes y patadas constantes. Como él no confiesa vienen entonces electroshocks y después los temidos «water-boarding» hasta hacerlo casi ahogar. Pero él sigue firme y no confiesa. Para doblegarlo, durante cinco días, los torturadores lo cuelgan de los brazos con una cadena. Un médico controla regularmente el estado de los torturados. Así todo, dice Kurnaz, muchos prisioneros mueren bajo la tortura de una manera atroz.

Justamente en ese campo, se produjo el encuentro memorable con los soldados KSK del ejército alemán, que lo habrían maltratado.

Desde Kandahar sigue el calvario de Murat Kurnaz hacia el temido Guantánamo. Veinte y siete horas de vuelo amarrado en la sección de carga, recibiendo golpes y patadas. En el campo de tortura cubano, se confronta con el soldado americano *Gail Holford* que lo amenaza diciendo: «¿Sabes lo que los alemanes hicieron con los judíos? Lo mismo hacemos ahora nosotros con ustedes.» Bajo el sol abrasador del Caribe, a los prisioneros los encierran en jaulas enrejadas de 1,80m de ancho, 2 m de largo y 2 m de alto, menos espacio que la norma fijada para una perrera alemana. Los prisioneros están vigilados constantemente. Si alguien, en lo más mínimo, desobedece una orden totalmente arbitraria de los guardianes, es golpeado por grupos de la policía militar después de haber sido cubierto con spray de pimienta.

Kurnaz relata que los prisioneros heridos, aún con huesos quebrados, quedan sin atención – si tienen suerte. Porque si son llevados a la enfermería tienen que contar con mutilaciones.

El relato sobre su vecino de celda, *Abduhl Rahman*, un joven saudí, más o menos de su

misma edad, va más allá de lo soportable. Médicos militares americanos le amputaron las dos piernas, después que había sufrido congelamientos por las condiciones espantosas en el campo de tortura de Bagram. Sus muñones estaban llenos de sangre y pus. «Así todo, lo arrojaron simplemente en esa jaula y lo dejaron tirado, sin ocuparse de sus heridas. ¿Cómo podía sobrevivir? ¿Qué médicos eran esos? ¿Qué eran esos guardias que le golpeaban las manos? ¿Qué eran esos seres?» se lamenta Kurnaz.

En realidad, se trata aquí de la pregunta esencial en tiempos de la llamada «Guerra contra el terrorismo». Es de dudar, si los que tenían el poder de intervenir en el caso de Murat Kurnaz, que permitieron este crimen contra la humanidad y que hasta hoy fanáticamente están convencidos de no haber cometido ningún error, y volverían a actuar de la misma manera, puedan escuchar esta pregunta desde el abismo de decadencia moral en el que están sumergidos.

(Traducción *Horizons et débats*)

* Murat Kurnaz: *Fünf Jahre meines Lebens – Ein Bericht aus Guantánamo*. Berlin 2007 ISBN 10-387134589X



«Préserver les générations futures du fléau de la guerre»

Débat public sur le droit humain à la paix

par Alfred de Zayas, Genève

Le lundi 11 juin 2007 a commencé la 5^e session du Conseil des droits de l'homme à Genève. Le même jour, un débat public sur le droit humain à la paix avait lieu dans la salle XXII du Palais des Nations avec la participation de *Mikel Mancisidor*, directeur d'*Unesco* Etxea en Espagne, *Susan Mathews* du Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme, *Carmelo Perez* (Université de Gran Canaria), *Thomas McCarthy* (Organisation mondiale contre la torture) et *Alfred de Zayas*.

La *Société espagnole pour le développement et l'application du droit international des droits humains* (Asociación Española para el Desarrollo y la Aplicación del Derecho Internacional de los Derechos Humanos, AEDIDH) avait adopté le 30 octobre 2006 la Déclaration de Luarda sur le droit humain à la paix (cf. *Horizons et débats* n° 8 du 2 mars 2007, page 12) et l'avait présentée officiellement le 15 mars 2007 devant le Conseil des droits de l'homme. Les 15 et 16 mars 2007, elle a organisé deux débats publics (cf. *Horizons et débats* n°11 du 26 mars 2007, pages 3 et 4) qui proposaient des mécanismes de réalisation d'éléments du droit humain à la paix.

Le 11 juin, une autre réunion s'est tenue au Palais des Nations dont l'objet était un

¹ P.E.N. = Poets, Essayists, Novelists

débat sur l'histoire de la réglementation du droit humain à la paix. Quarante-quatre spécialistes des droits de l'homme ayant participé à des missions de l'ONU et des militants d'ONG y ont assisté et posé de nombreuses questions aux intervenants. Carmelo Perez a fait un exposé sur les conférences régionales qui ont déjà eu lieu aux Etats-Unis, au Mexique, en Colombie, à Addis-Abeba, etc. et sur les futures rencontres programmées à Dakar au Sénégal (pendant le congrès international du P.E.N.¹ Club), à Istanbul ainsi que dans d'autres pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique.

La société civile doit jouer le rôle principal

La Déclaration de Luarda a été rédigée entre 2004 et 2006 par des professeurs espagnols. Elle s'est internationalisée depuis et de nombreux spécialistes du monde entier en ont pris connaissance. Le but de ces nombreuses réunions et conférences est de parvenir à établir la réglementation la plus exhaustive possible de ce droit. La société civile doit jouer ici le rôle principal. C'est seulement après que toutes les régions du monde se seront prononcées sur la Déclaration qu'un texte définitif sera remis aux politiciens. Beaucoup d'Etats ont salué la Déclaration mais l'adoption par le Conseil des droits de l'homme et par l'Assem-

blée générale n'aura probablement lieu qu'en 2008 ou 2009.

M. McCarthy a fait remarquer que droit à la paix signifiait également paix sociale et qu'il doit inclure la justice sociale. C'est pourquoi non seulement les droits civiques et politiques mais aussi les droits économiques, sociaux et culturels doivent être garantis. Il faut donc appliquer les Objectifs du millénaire pour le développement définis en 2000.

Moi-même, en tant que membre de l'AEDIDH et représentant de la Société internationale pour les droits de l'homme (Frankfurt-sur-le-Main) devant le Conseil des droits de l'homme, j'ai fait un exposé sur la réglementation du droit humain à la paix ainsi que sur l'interdiction des guerres offensives et des guerres prétendument préventives.

La menace et l'emploi de la force sont interdits

L'article 2-3 de la Charte de l'ONU stipule que les Etats s'engagent à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Il existe donc une obligation de négocier. L'article 2-4 interdit aussi bien la menace que l'emploi de la force. C'est pourquoi la guerre américano-britannique contre l'Irak était illégale, comme l'avait déclaré sans équivoque l'ancien Secrétaire général des Nations unies *Kofi Annan*

en 2003 et de nouveau en 2004. C'est pourquoi les menaces actuelles contre l'Iran représentent également une violation de la Charte de l'ONU. Ici, il faut rappeler que l'article 20 du Pacte international relatif aux droits politiques et civils interdit toute propagande en faveur de la guerre. Il est regrettable que des sénateurs américains approuvent une attaque militaire contre l'Iran (p. ex. *Joe Lieberman* le 11 juin 2007), et qu'une partie de la presse allemande y soit également favorable («Die Welt» du 12 juin).

On ne saura jamais assez rappeler que les Nations unies ont été fondées pour «préserver les futures générations du fléau de la guerre» (Préambule) et que la mission la plus importante des Nations unies est de «maintenir la paix et la sécurité internationale» (art. 1).

Promouvoir une culture de paix

Mais l'interdiction de la guerre n'a pas suffi à empêcher les nombreuses guerres déclenchées après 1945. Il est donc essentiel de promouvoir une culture de paix, comme le stipulent l'article 1 des Statuts de l'*Unesco* et l'article 3 de la Charte du P.E.N. international. Dans les années 70 et 80, l'Assemblée générale des Nations unies s'est occupée souvent du droit humain à la paix. Les Résolutions 2625 (1970), 3314 (1974) et 39/11 (1984) définissent, expliquent et confirment ce droit qui représente une condition sine qua non de la jouissance des autres droits de l'homme.

Cependant, à la fin de la guerre froide, le débat sur le droit humain à la paix cessa quasiment. En 1997, M. Federico Mayor a essayé, en sa qualité de directeur de l'*Unesco*, de raviver la poursuite d'une réglementation de ce droit. Il y eut alors la Résolution 2002/21 de la Commission des droits de l'homme, qui établit le lien entre le droit humain à la paix et le droit au développement.

Après, l'ONU a abandonné le sujet. Il faut espérer que la société civile fera entendre sa voix plus fortement et que les politiciens l'écouteront. Nous vivons finalement dans des Etats démocratiques. Et malgré tout, bien qu'une large majorité de la population de Grande-Bretagne, d'Espagne et d'Italie ait été opposée à la guerre en Irak, les hommes politiques élus démocratiquement ont ignoré la voix du peuple et mené une guerre illégale contre le peuple irakien. Il s'agit maintenant d'éviter une guerre contre l'Iran.

Pax optima rerum (la paix est le bien suprême).

(Traduction *Horizons et débats*)



Thomas McCarthy (Organisation mondiale contre la torture), Alfred de Zayas (AEDIDH) et Mikel Mancisidor (Directeur, UNESCO Etxea, Espagne) (de gauche à droite). (photo adz)

«Notre nation Tamil Eelam sera à nous pour toujours!»

uf. C'est le titre de la déclaration qui a été présentée lors de la manifestation du 11 juin à Genève.

Dans la première quinzaine de juin, plus de 10'000 membres de la diaspora tamoule en Europe ont manifesté devant le bâtiment de l'ONU à Genève. Ils ont demandé leur droit à l'autodétermination et à la souveraineté. C'est ainsi qu'ils ont exprimé leur solidarité et leur soutien à leurs compatriotes du Sri Lanka qui luttent pour la liberté dans leur pays. Les Tamouls exigent un Etat indépendant, parce que tous les efforts de ces dernières années pour être reconnus comme des hommes égaux en droits ont échoué. Ils ne sont pas venus à cet endroit symbolique pour mendier les droits inaliénables de leur peuple, mais pour appeler l'ONU à faire pression sur le gouvernement sri-lankais pour que les droits de l'homme soient respectés dans le pays tout entier. Un représentant du «*Tamil Forum Swiss*» a transmis au bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme un mémorandum adressé au secrétaire général des Nations-Unies, *Ban Ki-Moon*.

Les déportations rappellent l'holocauste

Pendant qu'à Genève, sur leurs affiches, les Tamouls appelaient la communauté internationale à la solidarité, la guerre entre l'armée sri-lankaise et les *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (LTTE), qui fait rage depuis des dé-

cennies, continue. Mais il y a un silence bizarre en ce qui touche au Sri Lanka. Les médias n'en parlent que très rarement.

Surtout dans le Nord et dans l'Est du Sri Lanka, les populations sont prisonnières suite à l'interdiction de tout transport



10000 membres de la diaspora tamoule en Europe demandent leur droit à l'autodétermination et à la souveraineté. (photo tamilnet.de)

et la restriction de leur liberté de mouvement. Dernièrement, des Tamouls ethniques ont été expulsés de Colombo. L'organisation des droits de l'homme asiatique *Asian Center for Human Rights* (ACHR) a caractérisé les déportations forcées de Colombo d'holocauste et a exigé du gouvernement central indien d'intervenir contre les épurations ethniques du gouvernement du Sri Lanka.

Ces dernières semaines, deux collaborateurs tamouls de la Croix-Rouge ont été assassinés. L'ONU se fait de grands soucis quant à la protection et la sécurité des humanitaires, après que le secrétaire à la Défense du Sri Lanka ait reproché aux ONG et à l'ONU, dans une interview, d'être noyautés depuis trente ans par les LTTE. *Frederick Lyons*, coordinateur résident des Nations-Unies au Sri Lanka a violemment rejeté ces reproches. De tels reproches pourraient sérieusement mettre en danger les ONG, et l'année passée, plusieurs humanitaires ont perdu la vie. Dans de telles conditions, il est pratiquement impossible d'apporter de l'aide à la population civile.

La communauté internationale aurait pourtant depuis longtemps eu les moyens de contribuer de manière déterminée à la paix dans ce pays bouleversé par la guerre.

Source: www.tamilnet.de